

Sondage des diplômés universitaires de 1996



GOVERNMENT OF
NEWFOUNDLAND AND LABRADOR
Department of Education

New Brunswick
Nouveau Brunswick
Advanced Education and Labour
Enseignement supérieur et Travail

Prince Edward Island
CANADA



NOVA SCOTIA
Education and Culture

Préparé pour la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
February 1998

Pour d'autres exemplaires du rapport, s'adresser à la:

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
217, rue Brunswick
C.P. 6000
Fredericton, N.-B. E3B 5H1
Canada

(506) 453-2844

ISBN 0-919471-12-9

Table des matières

Faits saillants	i
Glossaire	vi
Chapitre 1 Introduction	1
Renseignements généraux	1
Objectifs de la recherche	2
Vue d'ensemble de la méthodologie	3
Modèle de rapport	5
Chapitre 2 Profil des diplômés	7
Chapitre 3 Expériences des diplômés avant leur inscriptions	17
Formation scolaire	17
Attente au moment de l'inscription	22
Chapitre 4 L'expérience universitaire	24
Format de l'étude	24
Accumulation des crédits (unités de valeur) pour l'obtention des diplômes	27
Satisfaction au sujet de certains aspects de l'expérience universitaire	28
Satisfaction au sujet des installations	29
Satisfaction au sujet du nombre d'étudiants par classe	29
Satisfaction au sujet de l'accès au personnel enseignant	32
Satisfaction au sujet de la qualité de l'enseignement	32
Impressions sur la valeur des investissements requis	33
Impressions au sujet des résultats d'une formation universitaire	33
Acquisition de compétences	34
Connaissances des possibilités de carrière	35
Intérêt pour une éducation continue	36
Chapitre 5 Financement des études universitaires	37
Responsabilité financière des études universitaires	38
Ressources financières	38
Prêts du gouvernement aux étudiants	43
Autres prêts	47
Ensemble des prêts	48
Responsabilité financière	51
Diplômés qui n'ont fait aucun emprunt	52

Table des matières

(suite)

Chapitre 6	Expérience des diplômés sur le marché du travail	54
	Terminologie	54
	Emplois en général depuis l'obtention du diplôme	55
	Activité en matière d'emploi durant la semaine de référence	57
	Taux d'activité et d'emploi	58
	Activités des diplômés sans emploi	61
	Emplois durant la semaine de référence	63
	Exigences des employeurs concernant les emplois à temps plein	67
	Satisfaction au sujet des emplois	69
	Importance que l'on semble accorder à un travail dans un domaine connexe	70
Chapitre 7	Gains des diplômés de 1996	72
Chapitre 8	Mobilité des diplômés	76
	Étudiants étrangers	79
	Diplômés des provinces de l'Atlantique	82
	Autres diplômés canadiens	84
	Tendances en général	85
Chapitre 9	Études après le diplôme	86
Annexe A:	Membres du comité directeur	
Annexe B:	Méthodologie	
Annexe C:	Instrument de recherche	
Annexe D:	Principaux domaines et niveaux d'études	
Annexe E:	Description de la CNP	

Liste des tableaux et graphiques

1.	Comparaison de la population et de l'échantillon	4
2.	Diplômes attribués, par province	8
3.	Principaux domaines d'études, par province	8
4.	Profil démographique des diplômés, par province	9
5.	Profil démographique des diplômés, par diplôme reçu	10
6.	Profil démographique des diplômés, par domaine d'études	11
7.	Niveau de scolarité des parents des diplômés, par province	14
8.	Niveau de scolarité des parents des diplômés, par diplôme	15
9.	Principales activités dans les 12 mois qui ont précédé l'inscription	18
10.	Pourcentages des diplômés de 1996 qui avaient déjà suivi d'autres études postsecondaires avant leur inscription	20
11.	Niveaux d'éducation avant l'inscription, par province	21
12.	Attentes au moment de l'inscription	23
13.	Format de l'étude par province, diplômés et principaux domaines d'études	25
14.	Première année d'accumulation d'unités de valeur, par diplôme reçu	27
15.	Niveau de satisfaction sur des aspects de l'expérience universitaire	30
16.	Niveau de satisfaction à propos de la valeur de l'expérience universitaire	31
17.	Niveau de perfectionnement obtenu par des études universitaires, selon les diplômés	35
18.	Niveau de connaissances acquises sur les possibilités de carrière	36
19.	Utilisation des ressources financières, par province	42
19A.	Emploi des ressources financières avant l'inscription, par province de résidence	42
20.	Sommaire comparatif des prêts gouvernementaux (1995-1996)	44
21.	Sommaire des prêts du gouvernement aux étudiants	45
22.	Sommaire des prêts privés obtenus	48
23.	Total des dettes non amorties, août 1997	49
24.	Emprunts pour études, par sous-groupes	50
25.	Total des sommes empruntées et encore dues, par principaux domaines d'études	51
26.	Dettes moyennes des diplômés, par parties responsables	52
27.	Emplois depuis le diplôme	56
28.	Taux d'activité et d'emploi durant la semaine de référence, par province	59
28A.	Taux d'emploi des diplômés et taux d'emploi de l'ensemble de la population, par province	59
29.	Taux d'activité et d'emploi durant la semaine de référence, par diplôme reçu	60
30.	Taux d'activité et d'emploi durant la semaine de référence, par domaine d'étude	60
31.	Les dix (10) professions principales occupées par les diplômés	64
32.	Répartition des diplômés de 1996 entre les groupes d'emploi	66
33.	Diplômes exigés par les employeurs	68
34.	Importance du travail relié à un domaine d'études, par diplôme reçu	70

Liste des tableaux et graphiques

(Suite)

35.	Gains bruts hebdomadaires durant la semaine de référence	73
36.	Gains bruts hebdomadaires (emplois à temps plein), par diplôme reçu	73
37.	Salaires hebdomadaires des emplois à temps plein, par principaux domaines d'études	74
38.	Moyenne des salaires hebdomadaires bruts des emplois à temps plein dans les principaux groupes professionnels, par sexe	75
39.	Lieu de résidence des diplômés avant leur inscription	77
40.	Lieu de résidence des diplômés après l'obtention de leur diplôme	78
41.	Mobilité des résidents du Canada atlantique	82
42.	Professions des résidents de l'Atlantique qui ont déménagé	83
43.	Mobilité des résidents des autres provinces canadiennes	84
Graphique 1		
	Activités des diplômés durant la semaine de référence	58
Graphique 2		
	Satisfaction au sujet des emplois	69

Faits saillants

Chapitre 1 Introduction

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), en partenariat avec les gouvernements des quatre provinces Atlantiques, a retenu les services de Baseline Market Research Ltd. (Baseline) pour un sondage des diplômés de 1996 des universités du Canada atlantique, un an après l'obtention de leur diplôme.

Le sondage en question des 5 192 membres de la promotion de 1996 s'appuie sur l'expérience du premier sondage régional effectué par la CESPM en 1996 auprès de la promotion de 1995. Cette fois-ci, la portée géographique du projet-pilote est élargie de façon à comprendre les diplômés de 1996 de Memorial University et de Fisheries and Marine Institute de celle-ci, à Terre-Neuve.

Nous reconnaissons et apprécions la collaboration obtenue de la part des universités. Le personnel de la CESPM a consacré énormément de temps et d'énergie au projet. Le comité directeur du projet a fait fonction de ressource auprès du personnel de la CESPM et du personnel de recherche de Baseline.

Chapitre 2 Profil des diplômés

En obtenant un diplôme universitaire, environ deux tiers des membres de la promotion de 1996 atteignaient ainsi un niveau d'éducation supérieur à celui de leurs parents. Le plus souvent, les diplômés qui avaient obtenu un diplôme supérieur au baccalauréat venaient d'un foyer dont au moins un des parents avait terminé un programme d'études supérieures quelconque.

Les diplômés de la promotion de 1996 étaient plus susceptibles d'avoir 23 ans, quoique le nombre d'étudiants adultes, au niveau de la maîtrise et au cours de formation professionnelle a porté à 28 ans l'âge moyen de tous les diplômés.

Soixante-deux pour cent (62 %) des diplômés de la promotion de 1996 étaient des femmes. Celles-ci formaient visiblement la majorité dans tous les programmes de formation générale. En plus du déséquilibre général de 60 / 40 chez les femmes et les hommes inscrits à la plupart des programmes, certaines anomalies importantes continuent à exister dans certains domaines d'études importants. Par exemple, les hommes représentent encore un pourcentage plus élevé des diplômés en génie, en sciences physiques, en technologie de l'information et dans les programmes sanctionnés par un certificat, tandis que les femmes sont plus *nombreuses dans les professions de la santé*. L'équilibre par sexe des diplômés

se rapproche le plus dans les cours de commerce et d'affaires, où 51 % des diplômés étaient des femmes et 49 % étaient des hommes.

Soixante-quatre pour cent (64 %) des diplômés au niveau du baccalauréat étaient des femmes. Les diplômés au premier grade professionnel étaient à 55 % des femmes et à 45 % des hommes. Au sommet des études supérieures, les différences par sexe se présentent en sens inverse. Les hommes obtiennent 55 % des doctorats, contre 45 % chez les femmes.

Chapitre 3 Expériences des diplômés avant leur inscription

La majorité des diplômés avaient suivi un programme d'études secondaires au cours des 12 mois qui avaient précédé leur inscription à un programme universitaire au niveau du baccalauréat.

Par contre, les diplômés inscrits à un programme sanctionné par une maîtrise, un certificat ou un grade professionnel étaient plus nombreux à avoir travaillé au cours des 12 mois qui avaient précédé leur inscription.

Au moment de leur inscription, les diplômés accordaient une importance relativement égale à l'acquisition de compétences pour l'obtention d'un emploi, les augmentations salariales, les connaissances approfondies dans un domaine d'études ou l'amélioration personnelle.

Chapitre 4 L'expérience universitaire

La majorité des diplômés (73 %) s'étaient inscrits à un programme d'études à temps plein et avaient terminé les études requises en un peu plus de quatre ans. Les étudiants inscrits à temps partiel à un programme sanctionné par un certificat ou un diplôme universitaire travaillaient le plus souvent à temps plein (76 %). Ces derniers étaient généralement plus âgés, de sexe féminin, et avaient des responsabilités familiales.

D'autres diplômés avaient choisi d'obtenir leur baccalauréat par une combinaison d'études à temps plein et d'études à temps partiel à l'université (18 %).

La promotion de 1996 s'est déclarée très satisfaite des installations, des services et du personnel enseignant des universités du Canada atlantique. Malgré l'augmentation des coûts, la plupart des diplômés des universités sont d'avis que l'expérience valait le temps, l'énergie et l'argent qu'ils y ont consacrés.

Les diplômés constatent qu'ils ont acquis beaucoup plus de facilité pour s'exprimer et communiquer, penser par eux-mêmes, faire preuve d'esprit critique et prendre des décisions. Ils sont moins nombreux à laisser entendre que leurs études universitaires ont augmenté leurs compétences en mathématiques et en rédaction.

La plupart des diplômés sont convaincus que leurs études universitaires leur ont permis d'être plus conscients des possibilités de carrière et de s'intéresser davantage à leur éducation continue (55 %).

Chapitre 5 Financement des études universitaires

La promotion de 1996 a emprunté plus d'argent que celle de 1995 pour le financement des études universitaires. Cinquante-trois pour cent (53 %) des finissants de 1996 avaient emprunté au moins un peu pour le financement de leurs études universitaires, comparativement à 49 % de ceux de 1995. Quatre-vingt-huit pour cent (88 %) de la promotion de 1996 avaient travaillé pour payer une partie de leurs études universitaires.

Les membres de la promotion de 1996 avaient emprunté en moyenne 16 667 \$, soit environ 4 000 \$ de plus que ceux de la promotion de 1995.

Environ 90 % de ceux qui avaient obtenu des prêts du gouvernement avaient une dette moyenne de 15 802 \$, soit environ 3 000 \$ de plus que la dette moyenne de la promotion de 1995. Environ 14 % des diplômés avaient emprunté 9 701 \$ en moyenne à des sources privées pour le financement de leurs études. Même si le pourcentage de ceux qui ont utilisé ces sources était le même que pour la promotion de 1995, la somme moyenne empruntée a augmenté pour passer de 7 087 \$ à 9 701 \$.

Environ 10 % des étudiants qui avaient fait des emprunts avaient réussi à rembourser toute leur dette (paiement moyen de 9 291 \$) dans l'année qui a suivi l'obtention de leur diplôme. Ceux qui avaient encore une dette un an après leur diplôme devaient en moyenne 15 540 \$ en août 1997. Les plus endettés étaient notamment les diplômés des professions de la santé (22 019 \$) et ceux des beaux-arts (17 012 \$). Les moins endettés étaient notamment ceux du baccalauréat en général et en sciences (7 429 \$) et ceux des programmes conduisant à un certificat (7 824 \$).

Comme pour la promotion de 1995, 1 diplômé sur 4 a eu des difficultés de remboursement de son prêt étudiant au cours de la première année après son diplôme. Parmi ces derniers, 1 personne sur 4 se trouvait sans emploi au moment du sondage et le solde impayé moyen sur les prêts étudiants était de 16 489 \$. Dix-huit pour cent (18 %) de ceux et celles qui avaient emprunté à partir de sources privées ont aussi connu des difficultés de remboursement au cours de la première année.

Chapitre 6 Expérience des diplômés sur le marché du travail

Avant leurs études universitaires, 63 % des membres de la promotion de 1996 avaient occupé au moins un emploi à temps plein et 70 % avaient occupé au moins un emploi à temps partiel. Après l'obtention du diplôme, presque tous les membres (95 %) de la promotion de 1996 avaient occupé au moins un emploi. Pour l'ensemble, la moyenne des emplois occupés était de 1,8.

Comparativement à l'année précédente, les diplômés semblaient avoir des perspectives d'emploi un peu plus intéressantes. Le taux de chômage global de la promotion de 1996 était de 13,4 % — soit un bon point de pourcentage de moins que le taux de chômage de 14,5 % connu par les diplômés de la promotion de 1995. Soixante-dix-huit pour cent (78 %) de la promotion de 1996 ont mentionné qu'ils avaient trouvé des emplois, et le plus souvent (87 %) à temps plein. Environ la moitié des emplois avaient un rapport direct avec le domaine d'études.

Parmi les diplômés sans emploi, 82 % avaient un baccalauréat. Les diplômés de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick ont eu plus de difficulté à trouver un emploi sur le marché du travail. Les diplômés qui ont connu les taux de chômage les plus élevés étaient en éducation (21,7 %), en science humaine (16,9 %) et en mathématiques et sciences physiques (15,3 %).

Les domaines où les taux de chômage étaient moins élevés étaient la santé (2,7 %) et la technologie de l'information (7,0 %).

Chapitre 7 Gains des diplômés de 1996

Les membres de la promotion de 1996 gagnaient en moyenne 562 \$ par semaine, soit environ 25 \$ par semaine de plus que ceux de l'année précédente, à des postes à temps plein. Dans l'ensemble, si les emplois à temps plein étaient calculés sur une base annuelle, les diplômés gagneraient en moyenne 32 708 \$ en 1997, tandis que les diplômées gagneraient en moyenne 26 884 \$.

Les salaires augmentent généralement en proportion du nombre d'années d'études et du diplôme reçu, ce qui semble indiquer qu'une formation universitaire est encore un bon investissement financier pour les perspectives de revenus qu'elle offre. À titre d'exemple, les diplômés du niveau de la maîtrise gagnaient en moyenne 326 \$ de plus par semaine que ceux du baccalauréat; toutefois, les meilleurs salaires hebdomadaires étaient gagnés par les diplômés des programmes de certificat des collèges communautaires (775,84 \$) et des programmes de technologie de l'information (733,36 \$).

Les femmes continuent à gagner moins que les hommes. Pour des emplois comparables à temps plein, le salaire moyen des femmes est environ 84% du salaire moyen des diplômés de sexe masculin.

Chapitre 8 Mobilité des diplômés

Une analyse des données montre clairement qu'environ 87 % des étudiants venant de la région de l'Atlantique y sont demeurés après leurs études collégiales ou universitaires.

Malgré certains déplacements chez les diplômés à l'intérieur de la région Atlantique, il est vrai également que la majorité des diplômés qui détenaient un diplôme ou certificat ont choisi de rester dans leur province ou d'y revenir après l'obtention de leur diplôme.

De nombreux étudiants qui viennent au Canada atlantique pour des études y restent également. Trente-cinq pour cent (35 %) des étudiants qui viennent d'autres provinces pour étudier dans une université de l'Atlantique choisissent de rester ensuite dans la région. De plus, les étudiants étrangers, qui représentent jusqu'à 2 % de la promotion de 1996, sont trois fois plus susceptibles de rester au Canada que de retourner dans leur pays d'origine. Deux tiers de ce petit groupe de finissants est resté dans la région après l'obtention du diplôme.

Quant aux 12 % des Canadiens de la région Atlantique qui ont décidé de quitter la région, ce sont surtout (par groupe professionnel) des enseignants, des programmeurs d'ordinateur, des informaticiens et des infirmières et infirmiers immatriculés.

Chapitre 9 Études après le diplôme

Après l'obtention de leur diplôme, environ 37 % des membres de la promotion de 1996 sont retournés aux études suivre un programme ou des cours crédités. Il s'agit d'une augmentation de 2 % des diplômés retournant aux études par rapport à ceux de la promotion de 1995 (35 %).

Glossaire

Domaine d'études:	Domaine d'études principal du diplômé.
Employés à temps plein:	Diplômés qui occupent un emploi ou sont occupés en affaires durant 30 heures ou plus par semaine.
Employés à temps partiel:	Diplômés qui occupent un emploi ou qui sont occupés en affaires durant moins de 30 heures par semaine.
En chômage:	Diplômés qui ne travaillent pas mais qui cherchent du travail, et diplômés qui ont accepté un emploi à temps plein qui doit commencer plus tard.
Population active:	Diplômés qui travaillent (employés), qui ne travaillent pas mais qui cherchent du travail (en chômage), et qui ne travaillent pas mais qui ont accepté un emploi à temps plein pour une date précise future (en chômage).
Population inactive:	Diplômés qui ne travaillent pas et ne cherchent pas du travail, ou qui ne sont pas prêts à travailler.
Taux de chômage:	Le nombre de diplômés sans emploi, exprimé en pourcentage de diplômés actifs (employés et en chômage).
Situation d'activité:	Établit si les diplômés sont employés, sans emploi ou inactifs.
Moyenne:	Chiffre statistique obtenu par la multiplication de chaque valeur possible d'une variable par sa probabilité, puis en appliquant la somme ou l'intégrale sur l'étendue de la variable.
Médiane:	Valeur moyenne dans une distribution de fréquence, au-dessous et au-dessus de laquelle sont des valeurs ayant des fréquences totales égales.
Mode:	Dans une série de valeurs, celle qui a la plus forte fréquence.
Intervalle de confiance:	Limites inférieure et supérieure dans lesquelles un paramètre de population est censé exister avec un niveau de confiance indiqué. L'intervalle de confiance permet d'évaluer dans quelle mesure une variable statistique peut vraiment s'appliquer à toute une population étudiée.
Niveau de confiance:	Niveau de probabilité que la véritable moyenne de la population se trouve dans l'intervalle de confiance indiqué à propos de l'échantillon.

Chapitre 1 Introduction

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), en partenariat avec les gouvernements des quatre provinces Atlantiques, a retenu les services de Baseline Market Research Ltd. (Baseline) pour un sondage des diplômés de 1996 des universités du Canada atlantique, un an après l'obtention de leur diplôme.

Le sondage en question des 5 192 membres de la promotion de 1996 s'appuie sur l'expérience du premier sondage régional effectué par la CESPM en 1996 auprès de la promotion de 1995. Cette fois-ci, la portée géographique du projet-pilote est élargie de façon à comprendre les diplômés de 1996 de Memorial University et de Fisheries and Marine Institute de celle-ci, à Terre-Neuve.

Nous reconnaissons et apprécions la collaboration obtenue de la part des universités. Le personnel de la CESPM a consacré énormément de temps et d'énergie au projet. Le comité directeur du projet a fait fonction de ressource auprès du personnel de la CESPM et du personnel de recherche de Baseline.

Renseignements généraux

Le sondage de la promotion de 1996 s'appuie sur les sondages de suivi des diplômés de tous les établissements postsecondaires, que Statistique Canada effectue à l'échelon national tous les deux ans depuis 1978. Même si les sondages nationaux permettent d'obtenir une masse de renseignements, la CESPM et les Provinces maritimes ont conclu qu'il fallait obtenir en temps utile des renseignements plus à jour sur les diplômés universitaires de la région Atlantique. Le projet-pilote a montré qu'il était possible d'obtenir des données plus rapidement. C'est ainsi qu'en 1996, les universités participantes ont reçu un ensemble de données complet (après suppression de tous les identificateurs personnels) en moins de six mois après la collecte des données.

Objectifs de la recherche

Le sondage a été conçu pour permettre d'obtenir les renseignements suivants :

- renseignements comparables à ceux qui sont obtenus par le sondage national de suivi, mais sur une période de référence différente (un an après l'obtention du diplôme) afin de permettre à la CESPM de voir s'il existe des différences importantes entre la fin de la première année et la fin de la deuxième année après le diplôme;
- ? des renseignements détaillés permettant d'obtenir un profil global des diplômés de 1996 des universités du Canada atlantique;
- des renseignements sur les activités des diplômés avant leur inscription, et sur ce qu'ils pensaient obtenir par des études universitaires au moment de leur inscription;
- ? les résultats des mesures du niveau de satisfaction des étudiants à propos de leur expérience universitaire;
- ? des renseignements détaillés sur les façons dont les diplômés ont financé leurs études universitaires, y compris des renseignements sur le niveau d'endettement des diplômés au moment de l'obtention de leur diplôme, puis une année plus tard;
- ? des renseignements sur les emplois des diplômés depuis l'obtention de leur diplôme, sur leurs gains hebdomadaires moyens et sur le nombre d'emplois qu'ils ont occupés;
- ? des renseignements particuliers sur les migrations des diplômés, ainsi que sur les tendances migratoires à l'intérieur de la région; et
- ? des renseignements sur les choix effectués par les diplômés en matière d'éducation permanente dans la première année qui a suivi leur diplôme.

Étant donné que la CESPМ se propose de suivre les tendances de la promotion de 1996 au cours de la prochaine décennie, le travail de recherche pour le présent sondage a permis de déterminer un groupe de diplômés (cohorte) qui ont consenti à participer à des études de suivi futures. Environ 98 % des diplômés contactés par Baseline ont consenti à participer aux sondages futurs de la promotion de 1996.

Vue d'ensemble de la méthodologie

En 1996, les 17 universités du Canada atlantique ont décerné des diplômes à 15 277 personnes. Le tableau 1 présente un sommaire des diplômés par université, et indique le nombre de diplômés de chaque université qui ont participé au sondage.

Tous les participants au sondage ont été choisis par un processus de sélection au hasard. Les renseignements ont tous été obtenus par des entretiens téléphoniques avec les participants. Le bureau central des entretiens de Baseline a terminé des entretiens avec 4 204 diplômés dans la langue officielle de leur choix. Les entretiens des diplômés choisis des universités de Terre-Neuve ont été effectués par le gouvernement de Terre-Neuve. Baseline était chargé de fusionner les données provenant de ces deux sources et de compléter l'analyse finale, puis de présenter les conclusions.

L'annexe B explique en détail la méthodologie employée. L'instrument de recherche est présenté à l'annexe C.

Tableau 1
Comparaison de la population et de l'échantillon

Établissement	Total des diplômés	% des diplômés	Taille de l'échantillon	% de l'échantillon
NOUVEAU-BRUNSWICK				
Mount Allison University	534	3,50%	175	3,37%
St. Thomas University	370	2,42%	140	2,70%
Université de Moncton	1 255	8,21%	350	6,74%
University of New Brunswick	2 098	13,73%	700	13,48%
Total partiel - Nouveau-Brunswick	4 257	27,86%	1 365	26,29%
Nouvelle-Écosse				
Acadia University	927	6,06%	302	5,82%
Atlantic School of Theology	24	0,01%	10	0,19%
Dalhousie University	2 454	16,06%	825	15,89%
Mount Saint Vincent University	638	4,17%	250	4,82%
Nova Scotia Agricultural College	202	1,32%	75	1,44%
Nova Scotia College of Art and Design	133	0,87%	45	0,87%
Saint Mary's University	1 000	6,54%	350	6,74%
St. Francis Xavier University	830	5,43%	250	4,82%
Technical University of Nova Scotia	369	2,42%	155	2,99%
University College of Cape Breton	587	3,84%	175	3,37%
University of King's College	151	0,99%	76	1,46%
Université Sainte-Anne	58	0,38%	25	0,48%
Total Partiel - Nouvelle-Écosse	7 373	48,26%	2 538	48,88%
UPEI (total pour l'Î.-P.-É.)	506	3,30%	301	5,80%
Terre-Neuve				
Memorial University	2 911	19,50%	860	16,56%
The Fisheries and Marine Institute of Memorial University	230	1,50%	128	2,40%
Total pour l'Atlantique	15 277	100%	5 192	100%

Les résultats de recherche présentés dans ce rapport se basent sur les renseignements fournis par les 5 192 diplômés de l'échantillon choisi au hasard. Il est considéré que les renseignements fournis permettent de tirer des conclusions générales sur l'ensemble de la population des diplômés du Canada atlantique avec une marge d'erreur de $\pm 0,8 - 1,8\%$ et un niveau de

Baseline

Market Research Ltd.

confiance de 95 %. Les marges d'erreur (intervalles de confiance) varient pour les données provenant de sous-groupes, comme il en est question à l'annexe B.

Modèle de rapport

Les informations recueillies dans le sondage sur la promotion de 1996 sont présentées comme suit :

- Le **chapitre 2** présente un profil démographique de la promotion de 1996.
- ? Le **chapitre 3** présente les profils des expériences et attentes des membres de la promotion de 1996 au moment où ils se sont inscrits à l'université.
- ? Le **chapitre 4** présente l'évaluation par les diplômés de leur expérience universitaire.
- ? Le **chapitre 5** fournit des renseignements sur les méthodes utilisées par les diplômés pour le financement de leurs études.
- Le **chapitre 6** présente un profil des emplois occupés par les membres de la promotion de 1996 depuis l'obtention de leur diplôme.
- Le **chapitre 7** passe en revue les gains provenant des emplois des diplômés depuis l'obtention de leur diplôme, et mentionne de façon particulière les différences salariales selon le sexe.
- Le **chapitre 8** explore la mobilité géographique des diplômés après l'obtention de leur diplôme, y compris la mobilité de ceux-ci à l'intérieur des Provinces maritimes.
- Le **chapitre 9** résume les études que les diplômés ont tendance à poursuivre après l'obtention de leur diplôme.

Le présent rapport présente souvent des données statistiquement significatives. Il est établi qu'un rapport a une signification statistique s'il répond à la formule $p < 0,001$ avec un niveau de confiance de 99 %. C'est à partir de méthodes d'essais normalisés qu'il est permis de conclure que des informations obtenues ont une signification statistique. Autrement dit, une signification statistique indique que le rapport entre les variables (distribution des réponses) n'est pas tout

simplement le résultat du hasard — mais que les tendances entre des sous-groupes sont différentes (sur le plan statistique).

Une signification statistique ne désigne pas nécessairement une relation importante. L'importance de l'information dépend de la valeur que les décideurs veulent bien lui accorder. Les décideurs peuvent aussi juger que des relations n'ayant pas une signification statistique sont importantes et qu'il faut en tenir compte dans leurs décisions. Il se peut que les deux points de vue convergent, mais sans qu'il en soit ainsi nécessairement.

Les données qui décrivent les tendances générales ont été obtenues au moyen d'un échantillon pondéré, tandis que les données décrivant les tendances à l'intérieur des provinces ne sont pas pondérées.

Le lecteur peut consulter le glossaire des autres termes statistiques utilisés dans le présent rapport, ainsi qu'une description de la pondération et du processus analytique à l'annexe B.

Chapitre 2 Profil des diplômés

En obtenant un diplôme universitaire, environ deux tiers des membres de la promotion de 1996 atteignaient ainsi un niveau d'éducation supérieur à celui de leurs parents. Le plus souvent, les diplômés qui avaient obtenu un diplôme supérieur au baccalauréat venaient d'un foyer dont au moins un des parents avait terminé un programme d'études supérieures quelconque.

Les diplômés de la promotion de 1996 étaient plus susceptibles d'avoir 23 ans, quoique le nombre d'étudiants adultes, au niveau de la maîtrise et au cours de formation professionnelle a porté à 28 ans l'âge moyen de tous les diplômés.

Soixante-deux pour cent (62 %) des diplômés de la promotion de 1996 étaient des femmes. Celles-ci formaient visiblement la majorité dans tous les programmes de formation générale. En plus du déséquilibre général de 60 / 40 chez les femmes et les hommes inscrits à la plupart des programmes, certaines anomalies importantes continuent à exister dans certains domaines d'études importants. Par exemple, les hommes représentent encore un pourcentage plus élevé des diplômés en génie, en sciences physiques, en technologie de l'information et dans les programmes sanctionnés par un certificat, tandis que les femmes sont plus nombreuses dans les professions de la santé. L'équilibre par sexe des diplômés se rapproche le plus dans les cours de commerce et d'affaires, où 51 % des diplômés étaient des femmes et 49 % étaient des hommes.

Soixante-quatre pour cent (64 %) des diplômés au niveau du baccalauréat étaient des femmes. Les diplômés au premier grade professionnel étaient à 55 % des femmes et à 45 % des hommes. Au sommet des études supérieures, les différences par sexe se présentent en sens inverse. Les hommes obtiennent 55 % des doctorats, contre 45 % chez les femmes.

Le tableau 2 résume les niveaux de diplômes octroyés par la province et le tableau 3 résume les principaux domaines d'études des diplômés des quatre provinces. Le tableau 3 décrit brièvement 12 domaines d'études. L'annexe D fournit des informations sur chaque groupe important.

Tableau 2
Diplômes attribués, par province

Diplôme reçu	Diplômés de T.-N. n=988	Diplômés de l'Î.-P.-É. n=301	Diplômés de la N.-É. n=2,538	Diplômés du N.-B. n=1,365
Certificat de premier cycle	26%	8%	10%	8%
Baccalauréat	66%	85%	72%	80%
Premier diplôme de compétence professionnelle	2%	6%	3%	2%
Maîtrise	5%	1%	14%	9%
Doctorat acquis	<1%	--	1%	1%
	100%	100%	100%	100%

Tableau 3
Principaux domaines d'études, par province

Principaux domaines d'études	ENSEMBLE* (pondération) (N=5 192)	Diplômés de T.-N. n=988	Diplômés de l'Î.-P.-É. n=301	Diplômés de la N.-É. n=2,538	Diplômés du N.-B. n=1,365
Arts (général)	<1%	<1%	--	1%	<1%
Éducation	17%	16%	11%	11%	26%
Beaux-arts et arts appliqués	2%	1%	1%	2%	2%
Humanités	11%	11%	12%	13%	9%
Sciences sociales	24%	26%	25%	23%	23%
Commerce	13%	11%	19%	13%	13%
Sciences agricoles et biologiques	9%	7%	23%	10%	6%
Génie et sciences appliquées	6%	3%	3%	7%	7%
Professions de la santé	7%	6%	4%	9%	6%
Mathématiques et sciences physiques	4%	3%	2%	5%	2%
Technologie de l'information	4%	3%	--	4%	5%
Certificats de collèges communautaires	2%	13%	--	2%	<1%
Totaux *	100%	100%	100%	100%	100%

* Le total de certaines colonnes peut dépasser 100 % parce que les chiffres ont été arrondis.

** Les programmes sanctionnés par un certificat sont aussi bien ceux du premier cycle que des deuxième et troisième cycles, ainsi que les programmes des collèges communautaires suivis dans les universités de la Nouvelle-Écosse.

Le tableau 4 présente un profil démographique des diplômés de chaque province. Les différences fondées sur le sexe, l'état matrimonial et la langue maternelle ont une signification statistique :

- ? l'égalité des sexes se rapproche le plus à Terre-Neuve; et
- ? les diplômés du Nouveau-Brunswick sont plus souvent mariés et plus nombreux à mentionner le français comme langue maternelle.

Même si, comme le tableau 4 l'indique, l'âge moyen des diplômés est de 28 ans, il est fait remarquer que la médiane de leur âge (en 1997) est de 25 ans et que l'âge mentionné le plus souvent (mode) est de 23 ans.

Tableau 4
Profil démographique des diplômés, par province
(Données pondérées et non pondérées)

Caractéristiques démographiques	Ensemble (Données pondérées) n=5 192	Diplômés de T.-N. n=988	Diplômés de l'Î.-P.-É. n=301	Diplômés de la N.-É. n=2 538	Diplômés du N.-B. n=1 365
Sexe*					
Femmes	62%	52%	71%	63%	63%
Hommes	38%	48%	28%	37%	37%
Âge moyen					
	28 ans	27 ans	26 ans	28 ans	28 ans
État matrimonial*					
Célibataire	69%	72%	76%	71%	64%
Marié(e)	28%	26%	23%	26%	33%
Séparé(e), veuf(veuve), divorcé(e)	2%	2%	1%	3%	3%
Langue maternelle*					
Anglais	87%	98%	97%	92%	70%
Français	10%	<1%	2%	3%	26%
Les deux langues officielles	<1%		<1%	<1%	1%
Autre langue	3%	<1%	<1%	4%	3%
Enfants à charge					
Oui	17%	19%	13%	15%	17%
Non	83%	81%	87%	85%	83%

* Statistiquement significatif à 0,0000

Le tableau 5 présente un sommaire des caractéristiques démographiques par rapport aux diplômes reçus et le tableau 6 présente un profil démographique par rapport aux domaines d'études.

Tableau 5
Profil démographique des diplômés, par diplôme reçu
(Données pondérées)

CARACTÉRISTIQUES	DIPLOME REÇU				
	Certificat de premier cycle	Baccalauréat	Premier grade professionnel	Maîtrise	Doctorat acquis
Sexe *					
Femmes	56%	64%	55%	59%	45%
Hommes	44%	36%	45%	41%	55%
Âge moyen	29 ans	27 ans	28 ans	36 ans	38 ans
État matrimonial*					
Célibataire	70%	75%	59%	34%	25%
Marié(e)	26%	23%	38%	61%	72%
Séparé(e), veuf(veuve), divorcé(e)	4%	2%	3%	4%	3%
S.O.	<1%	<1%	--	1%	--
Langue maternelle*					
Anglais	82%	88%	88%	85%	53%
Français	16%	9%	7%	9%	--
Les deux langues officielles	<1%	1%	--	<1%	--
Autre langue	1%	2%	5%	5%	47%
	1	1	1	1	1
Enfants à charge*					
Oui	2%	12%	12%	39%	66%
Non	88%	88%	88%	61%	34%

* Indique les différences statistiquement significatives.

Tableau 6
Profil démographique des diplômés, par domaine d' études
(Données pondérées)

Caractéristiques	PRINCIPAL DOMAINE D' ÉTUDES											
	Arts et sc - général	Éducation	Beaux-arts/ arts appliqués	Humanités	Sc sociales	Com-merce	Sc agr. et bio.	Génie et sc. app.	Prof. de la santé	Math./ Sc. phy.	Tech. de l' inf. comm	
Femmes	69%	71%	65%	68%	72%	51%	67%	26%	82%	40%	34%	15%
Hommes	31%	29%	35%	32%	28%	49%	33%	74%	18%	60%	66%	85%
Âge moyen	29	31	41	27	27	27	25	26	29	26	28	27
État matrimonial*												
Célibataire	53%	52%	76%	74%	74%	71%	82%	74%	55%	84%	69%	85%
Marié(e)	47%	45%	20%	23%	23%	27%	17%	25%	40%	15%	39%	15%
Séparé(e), veuf(veuve), divorcé(e)	--	3%	4%	3%	3%	2%	1%	1%	5%	1%	2%	--
Langue maternelle*												
Anglais	100%	84%	94%	89%	88%	84%	88%	84%	81%	88%	84%	98%
Français	--	14%	2%	7%	8%	13%	8%	9%	16%	6%	9%	1%
Les deux langues officielles	--	1%	1%	1%	1%	1%	<1%	--	1%	1%	1%	--
Autre langue	--	1%	3%	3%	3%	2%	4%	7%	2%	5%	6%	1%
Enfants à charge *												
Oui	21%	29%	9%	14%	13%	22%	7%	22%	21%	7%	15%	21%
Non	79%	71%	91%	86%	87%	78%	93%	78%	79%	93%	85%	79%

* Indique les différences statistiquement significatives.

Il existe une différence significative dans la proportion des femmes (62 %) et des hommes (38 %) qui faisaient partie de la promotion de 1996; toutefois, les tendances traditionnelles par sexe et domaine d'études se maintiennent. L'exemple le plus évident se fonde sur les chiffres indiquant que 74 % des diplômés en génie sont des hommes et que les hommes représentent aussi 66 % des diplômés en technologie de l'information et 61 % des diplômés en mathématiques et sciences physiques. Dans les professions de la santé, les femmes représentent 82 % des diplômés. Celles-ci représentent aussi la majorité des diplômés dans d'autres principaux domaines d'études. Les pourcentages entre les hommes et les femmes se rapprochent le plus au niveau du commerce. On retrouve à peu près un équilibre entre les sexes chez les diplômés autres qu'aux niveaux supérieurs au baccalauréat.

Les diplômés qui avaient reçu un baccalauréat et un premier grade professionnel étaient moins susceptibles d'avoir des enfants à charge que les diplômés au niveau de la maîtrise et du doctorat acquis.

Les courbes par âge sont les mêmes pour les programmes menant à un grade et l'âge augmente avec l'augmentation du niveau d'études terminées, sauf pour les programmes conduisant à un certificat, qui semblent attirer en plus grand nombre des étudiants adultes.

Il fut demandé à chaque diplômé contacté de fournir des renseignements sur le niveau d'éducation de ses parents. Le tableau 7 présente les renseignements ainsi obtenus par province, alors que le tableau 8 présente les renseignements par rapport aux diplômes reçus.

Les écarts dans les tendances entre provinces sont statistiquement significatifs.

Les écarts constatés entre les niveaux d'études terminées par les parents ou tuteurs et les diplômes obtenus par les diplômés sont statistiquement significatifs. Les observations suivantes s'appuient sur les renseignements fournis au tableau 7 :

- dans l'ensemble, 53 % des pères et 52 % des mères des diplômés avaient obtenu au plus un diplôme d'études secondaires;
- dans l'ensemble, 29 % des pères et 21 % des mères des diplômés avaient obtenu un baccalauréat ou un diplôme supérieur; et
- les diplômés qui avaient obtenu leur premier grade professionnel ou un doctorat avaient plus de chance que les autres d'avoir des parents qui avaient fait des études supérieures : à titre d'exemple, 45 % des pères des diplômés qui avaient un doctorat acquis avaient eux-mêmes un baccalauréat ou un diplôme supérieur (comparativement à 29 % pour l'ensemble des pères des diplômés).

En règle générale, plus les parents avaient un niveau d'éducation élevé, plus les diplômés ont des chances d'obtenir un diplôme à un niveau supérieur.

Tableau 7
Niveau de scolarité des parents des diplômés, par province
(Données pondérées et non pondérées)

NIVEAU D'INSTRUCTION TERMINÉ	Ensemble (pondération) n=5 192	Diplômés de T.-N. n=988	Diplômés de l'Î.-P.- É. n=301	Diplômés de la N.-É. n=2 538	Diplômés du N.-B. n=1 365
PÈRE OU TUTEUR					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	26%	26%	30%	24%	29%
Diplôme d'études secondaires	27%	27%	28%	27%	27%
Expérience de collège communautaire / diplôme	13%	15%	13%	11%	14%
Expérience universitaire / certificat	5%	9%	4%	5%	5%
Baccalauréat	15%	12%	14%	17%	13%
Grade professionnel	3%	2%	1%	3%	3%
Maîtrise	7%	5%	7%	8%	6%
Doctorat acquis	3%	2%	2%	4%	2%
Autre	1%	2%	<1%	<1%	<1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
MÈRE OU TUTRICE					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	20%	23%	17%	17%	21%
Diplôme d'études secondaires	32%	35%	30%	31%	32%
Expérience de collège communautaire / diplôme	18%	14%	26%	19%	20%
Expérience universitaire / certificat	9%	11%	8%	8%	8%
Baccalauréat	15%	12%	14%	18%	13%
Grade professionnel	1%	1%	<1%	<1%	<1%
Maîtrise	3%	2%	4%	5%	3%
Doctorat acquis	<1%	<1%	--	<1%	<1%
Autre	1%	1%	<1%	<1%	<1%
Total	100%	100%	101%	100%	100%

"--" Représente zéro ou moins de 1 %.

Tableau 8
Niveau de scolarité des parents des diplômés, par diplôme
(Données pondérées et non pondérées)

NIVEAU D' INSTRUCTION TERMINÉ	Ensemble (pondération) n=5 192	Certificat (n=608)	Baccalauréat (n=3,718)	Premier grade professionnel (n=153)	Maîtrise (n=509)	Doctorat acquis (n=36)
PÈRE OU TUTEUR						
Moins qu' un diplôme d' études secondaires	26%	34%	24%	20%	35%	22%
Diplôme d' études secondaires	27%	26%	27%	23%	26%	27%
Expérience de collège communautaire / diplôme	13%	13%	14%	6%	7%	6%
Expérience universitaire / certificat	5%	7%	5%	4%	5%	--
Baccalauréat	15%	11%	16%	20%	11%	25%
Grade professionnel	3%	1%	3%	7%	4%	6%
Maîtrise	7%	5%	7%	11%	7%	8%
Doctorat acquis	3%	<1%	3%	8%	4%	6%
Autre	1%	2%	1%	<1%	<1%	--
	100%	100%	100%	100%	100%	100%
MÈRE OU TUTRICE						
Moins qu' un diplôme d' études secondaires	20%	27%	18%	16%	24%	17%
Diplôme d' études secondaires	32%	33%	32%	30%	30%	33%
Expérience de collège communautaire / diplôme	18%	16%	20%	13%	16%	11%
Expérience universitaire / certificat	9%	9%	8%	7%	10%	3%
Baccalauréat	15%	11%	16%	25%	14%	19%
Grade professionnel	1%	--	<1%	2%	<1%	--
Maîtrise	3%	2%	3%	5%	4%	14%
Doctorat acquis	<1%	1%	<1%	<1%	<1%	3%
Autre	1%	<1%	<1%	<1%	<1%	--

Même s'il existe des différences, il est remarqué que les populations des diplômés se ressemblaient assez bien dans les quatre provinces sauf, bien entendu, en ce qui a trait à la langue maternelle. Les informations du tableau 8 permettent de formuler les observations suivantes :

- ? environ le tiers des diplômés venaient de ménages dont au moins l'un des parents n'avait pas un diplôme d'études secondaires;
- ? environ le tiers venaient de ménages où les deux parents avaient un diplôme d'études secondaires, mais rien d'autre; et
- ? environ le tiers des diplômés venaient de ménages où les deux parents avaient suivi ou terminé un programme d'études postsecondaires.

Chapitre 3 Expériences des diplômés avant leur inscription

La majorité des diplômés avaient suivi un programme d'études secondaires au cours des 12 mois qui avaient précédé leur inscription à un programme universitaire au niveau du baccalauréat.

Par contre, les diplômés inscrits à un programme sanctionné par une maîtrise, un certificat ou un grade professionnel étaient plus nombreux à avoir travaillé au cours des 12 mois qui avaient précédé leur inscription.

Au moment de leur inscription, les diplômés accordaient une importance relativement égale à l'acquisition de compétences pour l'obtention d'un emploi, les augmentations salariales, les connaissances approfondies dans un domaine d'études ou l'amélioration personnelle.

Afin que les décideurs aient une idée des expériences que les membres de la promotion de 1996 avaient acquises avant leurs études universitaires, il leur fut demandé quelles étaient leurs études et principales activités au cours des 12 mois qui ont précédé leur inscription, et aussi ce qu'ils espéraient obtenir grâce à une formation universitaire.

Formation scolaire

Avant leur inscription au programme qu'ils ont terminé en 1996 :

- ? 63 % des diplômés avaient obtenu un diplôme d'études secondaires;
- ? 12 % avaient fait certaines études dans un collège communautaire ou une université (sans obtenir un diplôme);
- ? 22 % avaient déjà terminé un programme de baccalauréat; et
- ? 3 % avaient déjà terminé un programme menant à une maîtrise ou à un premier grade professionnel.

Dans les 12 mois qui ont précédé leur inscription, la majorité des diplômés (67 %) étaient aux études, 25 % travaillaient, 5 % travaillaient et étudiaient en même temps, et les autres (3 %) ont mentionné des situations comme des responsabilités personnelles ou familiales et la maladie.

Le tableau 9 donne une vue d'ensemble des activités avant l'inscription des diplômés par rapport au diplôme obtenu en 1996.

Tableau 9
Principales activités dans les 12 mois qui ont précédé l'inscription
(Données pondérées)

Principales activités	Certificat	Baccalauréat	Premier grade professionnel	Maîtrise	Doctorat acquis
Aux études	54%	73%	76%	30%	40%
Aux études et au travail	5%	6%	4%	2%	6%
Au travail	38%	18%	19%	63%	52%
Autre	3%	3%	1%	5%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Le tableau 9 montre que la majorité des diplômés qui s'étaient inscrits à des programmes conduisant à un baccalauréat ou à un grade inférieur venaient tout juste de terminer un autre programme d'éducation, alors que la majorité des diplômés qui s'étaient inscrits à un programme de maîtrise ou supérieur à la maîtrise provenaient du milieu de travail.

Comme il est fait remarquer, un pourcentage élevé des diplômés avaient suivi ou terminé un autre programme d'études postsecondaires avant de s'inscrire à un programme conduisant à un grade. Le tableau 10 fait le rapport entre le niveau d'études antérieures et le programme terminé en 1996. Exemple : 30 % des diplômés d'un collège communautaire avant leur inscription (n=70) avaient terminé un programme sanctionné par un certificat en 1996, et 6 % de ceux qui avaient obtenu une maîtrise avant leur inscription (n=89) avaient aussi terminé un programme sanctionné par un certificat en 1996.

Les informations contenues dans le tableau 10 permettent de formuler les observations suivantes :

- ? ceux qui avaient suivi et ceux qui avaient terminé un programme de collège communautaire avant leur inscription avaient plus de chance de terminer en 1996 un programme au niveau du baccalauréat qu'au niveau d'un certificat;
- ? ceux qui avaient obtenu un autre diplôme au niveau du baccalauréat avant leur inscription avaient autant de chance de s'inscrire à un autre programme conduisant à un baccalauréat qu'à un programme au niveau de la maîtrise;
- ? même si la plupart de ceux qui avaient terminé un programme de premier grade professionnel avant leur inscription ont obtenu une maîtrise en 1996, un petit nombre d'entre eux (2) ont terminé d'autres études conduisant à un premier grade professionnel; et
- ? environ 32 % de ceux qui avaient une maîtrise avant leur inscription ont terminé une deuxième maîtrise en 1996, et 35 % d'entre eux ont terminé un doctorat acquis.

Une analyse plus approfondie permet d'ajouter les précisions qui suivent aux renseignements du tableau 10 :

Tableau 10
Pourcentages des diplômés de 1996 qui avaient déjà suivi d' autres études postsecondaires avant leur inscription (n=1 936, données pondérées)

Études terminées	Collège communautaire		Université					
	Suivi (n=70)	Terminé (n=205)	Suivi (n=255)	Cert. antérieur (n=154)	Baccalauréat (n=1 146)	Premier grade professionnel (n=12)	Maîtrise (n=89)	Doctorat acquis (n=5)
Certificat	30%	26%	25%	16%	11%	--	6%	
Baccalauréat	70%	72%	67%	79%	40%	8%	14%	20%
Premier grade professionnel		<1%	8%	1%	10%	17%	14%	20%
Maîtrise		1%	<1%	4%	40%	75%	32%	40%
Doctorat acquis							34%	20%
Totaux *	100%	100%	101%	100%	101%	100%	100%	100%

* Les totaux peuvent donner plus de 100 % parce que les chiffres ont été arrondis.

- ? 55 % de ceux qui avaient obtenu un baccalauréat avant leur inscription et qui ont obtenu un deuxième baccalauréat en 1996 se sont inscrits à des programmes ayant trait à l'enseignement, comme l'enseignement primaire ou secondaire, la psychologie scolaire, l'enseignement du français comme langue seconde et l'éducation postsecondaire; et
- ? 46 % de ceux qui avaient obtenu une maîtrise avant leur inscription et qui ont obtenu par la suite une deuxième maîtrise en 1996, occupaient aussi des domaines reliés à l'enseignement.

Les différences dans les niveaux d'instruction des étudiants avant leur inscription dans les universités des différentes provinces étaient statistiquement significatives. Malgré un certain manque de régularité, la tendance semble avoir un rapport avec les diplômes offerts dans les différentes provinces. Par exemple, ceux qui avaient déjà obtenu une maîtrise ou un premier grade professionnel étaient plus susceptibles de s'inscrire dans une université de la Nouvelle-Écosse, alors que ceux qui avaient déjà obtenu un baccalauréat avaient autant de chance de s'inscrire dans une université de n'importe laquelle des quatre provinces. Le tableau 11 résume les tendances de chaque province. Nous avons regroupé les catégories d'éducation avant l'inscription afin de donner une présentation plus concise des tendances.

Tableau 11
Niveaux d'éducation avant l'inscription, par province

Niveau d'éducation antérieur	Totaux	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Totaux
Taille de l'échantillon	5 192	19%	6%	49%	26%	100%
Certaines études secondaires	42	50%	2%	36%	12%	100%
Diplôme d'études secondaires	3 193	18%	7%	48%	27%	100%
Collège communautaire	275	23%	7%	44%	26%	100%
Certaines études universitaires	409	30%	3%	44%	23%	100%
Baccalauréat	1 146	16%	4%	55%	25%	100%
Premier grade professionnel	12	17%	8%	58%	17%	100%
Maîtrise	89	11%	2%	64%	23%	100%
Doctorat acquis	5	--	--	100%	--	100%
Autres études	21	29%	--	38%	33%	100%

Les tendances de la promotion de 1996 sont semblables à celles qui ont été observées dans l'étude pilote de la promotion de 1995.

Attentes au moment de l'inscription

Il fut demandé à tous les diplômés de dire quelle importance ils accordaient à l'acquisition de certaines compétences ou connaissances au moment où ils se sont inscrits à un programme universitaire. Il s'agissait notamment des compétences et connaissances requises pour l'obtention d'un emploi particulier, de connaissances approfondies dans un domaine d'études donné, de perfectionnement personnel et des possibilités d'obtenir un meilleur revenu.

L'importance accordée à chacune des mentions a été mesurée sur une échelle de 5 points, dans laquelle « 1 » représente un manque d'importance et « 5 » représente le niveau d'importance le plus élevé. Le tableau 12 résume les évaluations moyenne et médiane de chaque élément par rapport à la province de l'établissement d'enseignement, au niveau de diplôme obtenu et au principal domaine d'études.

Le tableau 12 révèle une similitude remarquable dans les attentes au moment des inscriptions à l'université et identifie ce qu'on pourrait appeler des « attentes raisonnables ». À titre d'exemple, les personnes inscrites à un programme conduisant à un doctorat étaient plus intéressées à acquérir des connaissances approfondies dans un domaine d'études particulier. Les étudiants inscrits à un programme conduisant à un premier grade professionnel tenaient surtout à acquérir les connaissances approfondies et les compétences requises pour l'exercice d'un poste particulier. Les personnes inscrites à un programme de collège communautaire voulaient surtout obtenir un « bon revenu » et acquérir des connaissances approfondies.

Tableau 12
Attentes au moment de l'inscription

	Connaissances approfondies	Amélioration personnelle	Compétences pour un emploi particulier	Possibilités d'obtenir un bon revenu
Ensemble	4,27	4,33	3,94	4,31
Province				
T.-N.	4,23	4,33	3,99	4,36
Î.-P.-É.	4,18	4,32	3,82	4,36
N.-É.	4,29	4,33	3,87	4,29
N.-B.	4,29	4,37	4,03	4,30
Diplôme				
Certificat	4,32	4,35	4,20	4,36
Baccalauréat	4,23	4,33	3,88	4,36
Premier grade professionnel	4,56	3,98	4,45	4,22
Maîtrise	4,46	4,39	3,88	3,92
Doctorat acquis	4,59	4,07	3,82	3,79
Principal domaine d'études				
Arts général	3,77	4,35	3,43	4,14
Éducation	4,45	4,41	4,30	4,26
Beaux-arts et arts appliqués	4,49	4,44	3,62	3,78
Humanités	4,23	4,38	3,51	4,06
Sciences sociales	4,18	4,35	3,70	4,29
Commerce	4,08	4,31	4,03	4,49
Sciences agricoles et biologiques	4,32	4,28	3,80	4,43
Génie	4,24	4,17	4,16	4,42
Santé	4,61	4,34	4,39	4,35
Mathématiques et sciences physiques	4,19	4,21	3,68	4,30
Technologie de l'information	4,17	4,18	4,04	4,38
Cours de collège communautaire	4,40	4,25	4,45	4,67

Chapitre 4 L'expérience universitaire

La majorité des diplômés (73 %) s'étaient inscrits à un programme d'études à temps plein et avaient terminé les études requises en un peu plus de quatre ans. Les étudiants inscrits à temps partiel à un programme sanctionné par un certificat ou un diplôme universitaire travaillaient le plus souvent à temps plein (76 %). Ces derniers étaient généralement plus âgés, de sexe féminin, et avaient des responsabilités familiales.

D'autres diplômés avaient choisi d'obtenir leur baccalauréat par une combinaison d'études à temps plein et d'études à temps partiel à l'université (18 %).

La promotion de 1996 s'est déclarée très satisfaite des installations, des services et du personnel enseignant des universités du Canada atlantique. Malgré l'augmentation des coûts, la plupart des diplômés des universités sont d'avis que l'expérience valait le temps, l'énergie et l'argent qu'ils y ont consacrés.

Les diplômés constatent qu'ils ont acquis beaucoup plus de facilité pour s'exprimer et communiquer, penser par eux-mêmes, faire preuve d'esprit critique et prendre des décisions. Ils sont moins nombreux à laisser entendre que leurs études universitaires ont augmenté leurs compétences en mathématiques et en rédaction.

La plupart des diplômés sont convaincus que leurs études universitaires leur ont permis d'être plus conscients des possibilités de carrière et de s'intéresser davantage à leur éducation continue (55 %).

Format de l'étude

Soixante-treize pour cent (73 %) des diplômés de la promotion de 1996 ont fait leurs études universitaires comme étudiants à temps plein, 18 % à la fois à temps partiel et à temps plein, et 9 % à temps partiel.

Le tableau 13 donne un profil du format des études par rapport aux provinces où sont situées les universités, aux diplômes obtenus et aux programmes d'études.

Tableau 13
Format de l'étude par province, diplômes et principaux domaines d'études
(Données pondérées)

	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Combinaison
Ensemble	100%	73%	9%	18%
Province				
T.-N.	20%	21%	21%	21%
Î.-P.-É.	3%	2%	2%	4%
N.-É.	49%	46%	46%	48%
N.-B.	28%	31%	31%	27%
Total	100%	100%	100%	100%
Diplôme*				
Certificat	12%	10%	25%	11%
Baccalauréat	74%	78%	34%	78%
Premier grade professionnel	3%	4%	<1%	<1%
Maîtrise	10%	7%	39%	9%
Doctorat acquis	<1%	<1%	<1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%
Principal domaine d'études				
Arts général	<1%	<1%	1%	<1%
Éducation	16%	15%	38%	14%
Beaux-arts et arts appliqués	2%	3%	<1%	1%
Humanités	11%	12%	6%	14%
Sciences humaines	24%	24%	15%	28%
Commerce	13%	12%	16%	16%
Sciences agricoles et biologiques	9%	10%	<1%	7%
Génie	6%	6%	<1%	5%
Santé	8%	8%	14%	4%
Mathématiques et sciences physiques	4%	4%	<1%	4%
Technologie de l'information	4%	3%	6%	5%
Cours de collège communautaire	2%	3%	<1%	1%
	100%	100%	100%	100%

Les étudiants qui ont étudié exclusivement à temps partiel étaient plus âgés. Leur âge moyen était de 41 ans en 1997, comparativement à 26 ans pour ceux qui avaient étudié à temps plein. Les femmes étaient un peu plus susceptibles que les hommes de faire des études universitaires à temps partiel.

Les finissants qui avaient étudié exclusivement à temps partiel ont mentionné qu'ils avaient agi ainsi pour les raisons suivantes :

- ? travail à temps plein (76 %)
- ? travail à temps partiel (9 %);
- ? manque de ressources financières (5 %);
- ? responsabilités familiales (16 %);
- ? raisons de santé (1 %); et
- ? besoin d'accumuler quelques crédits (unités de valeur) seulement (3 %).

Les finissants qui avaient fait leurs études universitaires par un ensemble d'études à temps plein et à temps partiel ont mentionné qu'ils avaient agi ainsi pour les raisons suivantes:

- ? travail à temps plein (31 %):
- ? travail à temps partiel (18 %);
- ? manque de ressources financières (16 %);
- ? responsabilités familiales (11 %);
- ? raisons de santé (2 %);
- ? programme non offert à temps plein (2 %); et
- ? besoin d'accumuler quelques crédits (unités de valeur) seulement (21 %),

Les renseignements contenus dans le tableau 13 et autre analyse plus poussée permettent de formuler les observations suivantes :

- ? les tendances générales ne semblent pas varier d'une province à l'autre; et
- ? les tendances varient beaucoup d'après les diplômes obtenus. À titre d'exemple, les finissants qui avaient obtenu une maîtrise étaient plus susceptibles que les autres de faire des études à temps partiel, tandis que ceux qui avaient obtenu leur premier grade professionnel étaient moins susceptibles de faire des études à temps partiel.

Accumulation des crédits (unités de valeur) pour l'obtention des diplômes

Le tableau 14 résume, par année, les unités de valeur que les diplômés ont commencé à accumuler pour l'obtention de leur diplôme.

Tableau 14
Première année d'accumulation d'unités de valeur, par diplôme reçu
(Données pondérées)

Première année d'accumulation des unités de valeur	Ensemble	Diplôme				
		Certificat	Baccalauréat	Premier grade professionnel	Maîtrise	Doctorat acquis
Avant 1991	17%	15%	18%	7%	10%	46%
1991	19%	11%	22%	8%	8%	30%
1992	34%	14%	40%	45%	12%	14%
1993	14%	23%	10%	39%	21%	10%
1994	11%	25%	5%	<1%	37%	--
1995	5%	10%	4%	--	11%	--
1996	<1%	2%	<1%	--	<1%	--
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les renseignements du tableau 14 montrent qu'environ 40 % des diplômés qui ont reçu un baccalauréat en 1996 avaient commencé à accumuler à cette fin des unités de valeur avant 1992. Environ 76 % de ceux qui ont acquis un doctorat en 1996 avaient commencé des études en ce sens avant 1991. Les finissants qui ont reçu un certificat en 1996 sont ceux qui avaient pris le plus de temps à accumuler des unités de valeur.

Satisfaction au sujet de certains aspects de l'expérience universitaire

Il fut demandé aux diplômés de penser à leur expérience universitaire et d'évaluer certains aspects des services qu'ils ont obtenus à l'université. Il fut demandé à chaque diplômé d'évaluer les points suivants :

- ? les installations disponibles;
- ? le nombre d'élèves par classe dans le *domaine d'études* du diplômé;
- ? l'accès au personnel enseignant dans le *principal domaine d'études*; et
- ? la qualité en général de l'enseignement dans le *principal domaine d'études*.

Les diplômés furent aussi invités à évaluer leur éducation par rapport aux investissements requis en argent et en temps.

Chaque diplômé fut aussi invité à dire à quel point il était satisfait de chaque élément au moyen d'une échelle de cotation, sur laquelle « 5 » représente le niveau de satisfaction le plus élevé, « 1 » le niveau le moins élevé, et « 2 », « 3 » et « 4 » des niveaux de satisfaction variables entre le plus élevé et le moins élevé. Suite à l'analyse des données de l'étude pilote, il fut recommandé d'utiliser une échelle à 5 points comme moyen d'obtenir une mesure plus précise du niveau de satisfaction ou d'insatisfaction.

Les tableaux 15 et 16 résument les cotes moyennes calculées pour les six points étudiés. L'évaluation narrative qui suit s'appuie sur des renseignements tirés de ces tableaux et sur d'autre analyse plus approfondie des renseignements obtenus.

Satisfaction au sujet des installations

Dans l'ensemble, la majorité des étudiants étaient satisfaits des installations, comme les bibliothèques, les laboratoires et les ressources informatiques de l'université qu'ils ont fréquentée. La note moyenne sur l'échelle de cotation était de 3,69. Aucune différence significative n'a été constatée dans le niveau de satisfaction exprimé par rapport aux provinces, aux diplômés ou aux domaines d'études; toutefois, les diplômés ayant un doctorat acquis ont exprimé le niveau de satisfaction le moins élevé (3,45), alors que ceux qui ont obtenu le premier grade professionnel ont exprimé le niveau de satisfaction le plus élevé (4,02).

Satisfaction au sujet du nombre d'étudiants par classe

La majorité des étudiants étaient satisfaits (note moyenne de 4,11) de l'effectif des classes dans les universités de l'Atlantique; toutefois, les diplômés des universités de Terre-Neuve ont en moyenne exprimé un niveau de satisfaction moins élevé (3,81) que l'ensemble des diplômés. Ceux qui avaient terminé des programmes en sciences humaines (3,97) et en sciences agricoles et biologiques (3,91) ont exprimé le niveau de satisfaction le moins élevé au sujet de l'effectif des classes, alors que les diplômés aux beaux-arts et arts appliqués (4,41) et en éducation (4,26) sont ceux qui ont exprimé le niveau de satisfaction le plus élevé.

Tableau 15
Niveau de satisfaction sur des aspects de l'expérience universitaire

Satisfaction sur les points suivants :				
	Installations	Nombre d'élèves par classe	Accès au personnel enseignant	Qualité de l'enseignement
Ensemble	3,69	4,11	4,03	3,83
Province				
T.-N.	3,80	3,81	3,79	3,71
Î.-P.-É.	3,61	4,40	4,36	3,96
N.-É.	3,59	4,16	4,10	3,88
N.-B.	3,78	4,23	4,05	3,81
Diplôme				
Certificat	3,77	4,12	4,00	3,94
Baccalauréat	3,68	4,07	4,02	3,82
Premier grade professionnel	4,02	4,32	4,20	3,89
Maîtrise	3,57	4,34	4,08	3,73
Doctorat acquis	3,45	4,11	4,18	3,70
Principal domaine d'études				
Arts général	3,51	4,47	4,12	4,21
Éducation	3,74	4,26	3,97	3,72
Beaux-arts et arts appliqués	3,60	4,41	4,36	3,91
Humanités	3,78	4,15	4,22	4,03
Sciences humaines	3,68	3,97	3,96	3,87
Commerce	3,67	4,09	3,99	3,80
Sciences agricoles et biologiques	3,62	3,91	4,08	3,93
Génie	3,52	4,12	3,93	3,55
Santé	3,76	4,28	4,01	3,78
Mathématiques et sciences physiques	3,75	4,32	4,20	3,76
Technologie de l'information	3,63	4,04	3,88	3,57
Cours de collège communautaire	3,64	4,28	4,36	4,13

Tableau 16
Niveau de satisfaction à propos de la valeur de l'expérience universitaire

	Investissement financier	Investissement personnel
Ensemble	3,83	4,10
Province		
T.-N.	3,85	4,09
Î.-P.-É.	3,91	4,19
N.-É.	3,81	4,12
N.-B.	3,83	4,07
Diplôme		
Certificat	3,90	4,20
Baccalauréat	3,78	4,07
Premier grade professionnel	4,12	4,31
Maîtrise	4,01	4,18
Doctorat acquis	3,66	3,91
Principal domaine d'études		
Arts général	3,97	4,13
Éducation	3,92	4,13
Beaux-arts et arts appliqués	3,74	4,16
Humanités	3,83	4,19
Sciences humaines	3,58	4,00
Commerce	3,96	4,13
Sciences agricoles et biologiques	3,81	4,11
Génie	3,95	4,02
Santé	4,00	4,21
Mathématiques et sciences physiques	3,81	4,04
Technologie de l'information	3,94	4,04
Cours de collège communautaire	4,31	4,43

Satisfaction au sujet de l'accès au personnel enseignant

Afin d'obtenir une évaluation sur des points plus précis, il fut demandé à chaque diplômé de mentionner son niveau de satisfaction ou d'insatisfaction en ce qui concerne l'accès au personnel enseignant *dans son principal domaine d'études*. La moyenne des cotes obtenues, soit 4,03, montre que les diplômés étaient très satisfaits de leur accès au personnel enseignant.

Dans les quatre provinces, les diplômés de Terre-Neuve ont exprimé un niveau de satisfaction inférieur (moyenne de 3,79) à la moyenne des autres provinces.

Les niveaux de satisfaction variaient peu en ce qui concerne les diplômes reçus et les principaux domaines d'études. Les diplômés qui ont reçu leur premier grade professionnel (4,20) et un doctorat acquis (4,18) ont exprimé des niveaux de satisfaction plus élevés, comme ceux des beaux-arts et arts appliqués (4,36), des humanités (4,22), des mathématique et sciences physiques (4,20), ainsi que les diplômés des programmes conduisant à un certificat (4,36).

Satisfaction au sujet de la qualité de l'enseignement

La cote moyenne de 3,83 obtenue à ce sujet montre que les diplômés étaient satisfaits de la qualité de l'enseignement dans leurs principaux domaines d'études; toutefois, cette cote variait beaucoup d'une province à l'autre et les diplômés de Terre-Neuve étaient les moins satisfaits de la qualité globale de l'enseignement.

Les niveaux de satisfaction ne variaient pas beaucoup selon les diplômes reçus. Toutefois, les diplômés qui avaient reçu un certificat ont exprimé les niveaux de satisfaction les plus élevés au sujet de la qualité de l'enseignement (3,98), alors que ceux

qui avaient obtenu un doctorat acquis ont exprimé les niveaux de satisfaction les moins élevés (3,70).

Comparativement à ceux des autres domaines d'études, ce sont les diplômés des programmes sanctionnés par un certificat qui ont exprimé le niveau de satisfaction le plus élevé (4,13) au sujet de la qualité de l'enseignement, alors que ceux en technologie de l'information (3,51) et en génie (3,55) ont exprimé des niveaux de satisfaction beaucoup moins élevés.

Impressions sur la valeur des investissements requis

Les évaluations données par les diplômés semblent indiquer que, selon eux, leur expérience universitaire valait bien les investissements requis en temps et en argent.

Comme le tableau 16 l'indique, les niveaux de satisfaction perçus étaient à peu près les mêmes dans les quatre provinces pour ce qui est des investissements financiers requis; toutefois, les finissants qui avaient reçu un premier grade professionnel ou une maîtrise, ainsi que ceux qui avaient suivi des cours conduisant à un certificat, ont exprimé des niveaux de satisfaction plus élevés que l'ensemble de la population en ce qui concerne les investissements financiers.

Les niveaux de satisfaction exprimés au sujet des investissements en temps étaient élevés et constants dans la plupart des sous-groupes, sauf chez ceux qui ont obtenu un doctorat acquis (moyenne de 3,91). Les diplômés des programmes conduisant à un certificat (4,31) et des cours de collège communautaire (4,20) sont ceux qui ont exprimé les niveaux de satisfaction les plus élevés.

Impressions au sujet des résultats d'une formation universitaire

Il fut demandé aux diplômés de dire dans quelle mesure, selon eux, leur formation universitaire leur a permis de développer certaines compétences et de se renseigner sur les possibilités d'emploi.

Acquisition de compétences

On a demandé aux diplômés de dire dans quelle mesure, selon eux, leur formation universitaire avait développé leurs compétences en rédaction, en mathématiques, en communications et prises de décisions, et dans quelle mesure elle leur a appris à penser par eux-mêmes et à développer un esprit critique. Le tableau 17 résume leurs évaluations en fonction des différents diplômes reçus. Les tests statistiques sur les informations contenues dans le tableau 17 montrent que, sauf en ce qui concerne les prises de décisions, les impressions sur les acquisitions de compétences variaient beaucoup selon les sous-groupes des diplômés. Par exemple :

- ? Les finissants qui avaient obtenu un premier grade professionnel ou un certificat avaient beaucoup moins tendance que ceux des autres programmes à dire qu'ils avaient amélioré au moins un peu leurs compétences en rédaction en suivant leur programme universitaire; et

- ? Les finissants qui avaient obtenu un premier grade professionnel ou une maîtrise avaient moins tendance à dire qu'ils avaient amélioré au moins un peu leurs compétences en mathématiques en suivant leur programme conduisant à un diplôme.

Au cours de l'étude pilote de 1995, les diplômés avaient indiqué que leur expérience universitaire avait plus contribué à augmenter leurs compétences en ce qui concerne les

communications, l'aptitude à penser par eux-mêmes et les prises de décisions, qu'en rédaction et en mathématiques. Les mêmes tendances ont été signalées par les diplômés de la promotion de 1996, comme le tableau 17 permet de le constater.

Tableau 17
Niveau de perfectionnement obtenu par des études universitaires,
selon les diplômés
(Données pondérées)

Niveau de perfectionnement	Activité durant la semaine de référence					
	Ensemble	Certificat	Baccalauréat	Premier grade professionnel	Maîtrise	Doctorat acquis
Aptitude à écrire *						
Beaucoup	38%	27%	40%	19%	40%	37%
Un peu	44%	49%	43%	46%	43%	44%
Pas beaucoup	14%	20%	13%	28%	11%	16%
Pas du tout	4%	4%	4%	7%	6%	3%
Compétences en mathématiques *						
Beaucoup	21%	30%	22%	11%	10%	20%
Un peu	31%	27%	32%	17%	25%	35%
Pas beaucoup	20%	20%	20%	22%	19%	24%
Pas du tout	28%	23%	26%	50%	46%	21%
Aptitudes en communication *						
Beaucoup	50%	41%	52%	49%	46%	43%
Un peu	42%	45%	40%	44%	47%	46%
Pas beaucoup	6%	11%	6%	5%	5%	11%
Pas du tout	2%	3%	2%	2%	2%	--
Esprit critique *						
Beaucoup	62%	54%	63%	68%	60%	70%
Un peu	33%	39%	32%	25%	33%	25%
Pas beaucoup	4%	6%	3%	5%	4%	5%
Pas du tout	1%	1%	1%	2%	3%	--
Prises de décisions						
Beaucoup	46%	45%	47%	55%	42%	42%
Un peu	45%	45%	45%	38%	47%	45%
Pas beaucoup	7%	8%	6%	5%	8%	10%
Pas du tout	2%	2%	2%	2%	3%	3%

* Différences statistiquement significatives.

Connaissances des possibilités de carrière

Environ 18 % des diplômés ont mentionné que leur expérience universitaire avait « beaucoup » augmenté leurs connaissances sur les possibilités de carrière. Le tableau 18 résume leurs évaluations à ce sujet.

Les diplômés qui avaient obtenu un premier grade professionnel et un doctorat acquis étaient plus susceptibles de mentionner des meilleures connaissances des possibilités de carrière, alors que les diplômés des programmes conduisant à un baccalauréat ou à une maîtrise étaient les moins susceptibles de dire qu'ils étaient plus au courant des possibilités de carrière.

Tableau 18
Niveau de connaissances acquises sur les possibilités de carrière
(Données pondérées)

	Diplôme obtenu*					
	Ensemble	Certificat	Baccalauréat	Premier grade professionnel	Maîtrise	Doctorat acquis
Beaucoup	18%	23%	17%	38%	13%	17%
Un peu	46%	43%	47%	48%	44%	53%
Pas beaucoup	27%	24%	28%	12%	28%	21%
Pas du tout	9%	10%	8%	2%	15%	9%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

* Différences statistiquement significatives.

Intérêt pour une éducation continue

Dans l'ensemble, 55 % des diplômés ont mentionné que leur expérience universitaire les avait « beaucoup » intéressés à l'éducation continue, alors que 38 % ont laissé entendre que cette expérience avait « un peu » augmenté leur intérêt à ce sujet. Seulement 7 % des diplômés ont signalé que leur expérience universitaire ne leur avait pas permis de s'intéresser davantage à leur éducation continue.

Chapitre 5 Financement des études universitaires

La promotion de 1996 a emprunté plus d'argent que celle de 1995 pour le financement des études universitaires. Cinquante-trois pour cent (53 %) des finissants de 1996 avaient emprunté au moins un peu pour le financement de leurs études universitaires, comparativement à 49 % de ceux de 1995. Quatre-vingt-huit pour cent (88 %) de la promotion de 1996 avaient travaillé pour payer une partie de leurs études universitaires.

Les membres de la promotion de 1996 avaient emprunté en moyenne 16 667 \$, soit environ 4 000 \$ de plus que ceux de la promotion de 1995.

Environ 90 % de ceux qui avaient obtenu des prêts du gouvernement avaient une dette moyenne de 15 802 \$, soit environ 3 000 \$ de plus que la dette moyenne de la promotion de 1995. Environ 14 % des diplômés avaient emprunté 9 701 \$ en moyenne à des sources privées pour le financement de leurs études. Même si le pourcentage de ceux qui ont utilisé ces sources était le même que pour la promotion de 1995, la somme moyenne empruntée a augmenté pour passer de 7 087 \$ à 9 701 \$.

Environ 10 % des étudiants qui avaient fait des emprunts avaient réussi à rembourser toute leur dette (paiement moyen de 9 291 \$) dans l'année qui a suivi l'obtention de leur diplôme. Ceux qui avaient encore une dette un an après leur diplôme devaient en moyenne 15 540 \$ en août 1997. Les plus endettés étaient notamment les diplômés des professions de la santé (22 019 \$) et ceux des beaux-arts (17 012 \$). Les moins endettés étaient notamment ceux du baccalauréat en général et en sciences (7 429 \$) et ceux des programmes conduisant à un certificat (7 824 \$).

Comme pour la promotion de 1995, 1 diplômé sur 4 a eu des difficultés de remboursement de son prêt étudiant au cours de la première année après son diplôme. Parmi ces derniers, 1 personne sur 4 se trouvait sans emploi au moment du sondage et le solde impayé moyen sur les prêts étudiants était de 16 489 \$. Dix-huit pour cent (18 %) de ceux et celles qui avaient emprunté à partir de sources privées ont aussi connu des difficultés de remboursement au cours de la première année.

Responsabilité financière des études universitaires

Soixante-dix pour cent (70 %) des diplômés ont mentionné qu'ils étaient personnellement responsables du financement de leurs études universitaires; 21 % ont mentionné que cette responsabilité avait été assumée par des parents ou d'autres membres de leur famille; et 3 % ont mentionné que cette responsabilité avait été partagée entre eux-mêmes et leurs parents ou d'autres membres de leur famille. Deux pour cent (2 %) avaient financé leur plus récent diplôme par une bourse complète; 2 % ont mentionné qu'un employeur avait payé les coûts de leur diplôme universitaire; 2 % ont mentionné que cette responsabilité avait été assumée surtout par le ministère des Affaires indiennes, le ministère des Anciens combattants, Développement des ressources humaines Canada ou un autre organisme ou parrain.

Ressources financières

Les diplômés ont utilisé les moyens suivants pour le financement de leurs études universitaires :

- ? 90 % ont travaillé pour financer une partie de leurs études universitaires;
- ? 50 % ont obtenu un prêt du gouvernement aux étudiants;
- ? 44 % ont reçu des bourses d'études;
- ? 13 % ont reçu des fonds grâce à un programme d'un employeur ou d'un gouvernement;
- ? 14 % ont emprunté de l'argent à un établissement de crédit ou à partir d'une autre source du secteur privé; et

? 9 % ont participé à un programme travail-études.

Les moyens choisis par les étudiants pour le financement de leurs études universitaires dépendaient en quelque sorte des types de programmes auxquels ils s'étaient inscrits. L'évaluation narrative suivante résume les différentes sources utilisées.

? **Bourses d'études**

Quarante-cinq pour cent (45 %) des diplômés qui avaient reçu un baccalauréat et 41 % de ceux qui avaient reçu une maîtrise avaient obtenu une bourse d'études, comparativement à 92 % au niveau du doctorat acquis et à 64 % au niveau du premier grade professionnel.

? **Prêts aux étudiants**

Environ 48 % des diplômés avaient obtenu un prêt du gouvernement aux étudiants. Soixante-douze pour cent (72 %) de ceux qui avaient obtenu un premier grade professionnel avaient obtenu un tel prêt, alors que ces pourcentages étaient de 52 % chez les diplômés au niveau du baccalauréat et de 27 % chez ceux au niveau de la maîtrise. Deux pour cent (2 %) des diplômés qui avaient un doctorat acquis avaient obtenu un prêt du gouvernement aux étudiants.

? **Autres prêts**

Quatorze pour cent (14 %) des diplômés avaient obtenu des prêts à des sources privées pour le financement de leurs études universitaires. Ceux qui avaient obtenu un premier grade professionnel (comme en droit et en médecine) étaient plus susceptibles d'obtenir des prêts à partir de sources autres que des prêts du gouvernement aux étudiants (39 %).

? **Programme travail-études**

Environ 9 % des diplômés avaient participé à un programme travail-études au cours de leurs études universitaires. La participation à de tels programmes variait comme suit entre les quatre provinces : 15 % des diplômés des universités à Terre-Neuve, 11 % en Nouvelle-Écosse et 3 % au Nouveau-Brunswick. Un seul diplômé de l'Île-du-Prince-Édouard a fait état d'un placement en vertu d'un programme travail-études.

Les étudiants qui avaient participé à un programme travail-études avaient reçu en moyenne 2,9 placements professionnels. Le nombre moyen de ces placements variait d'une province à l'autre comme suit : 3,4 pour les diplômés des universités de Terre-Neuve; 2,5 pour les diplômés de la Nouvelle-Écosse; et 3,3 pour les diplômés du Nouveau-Brunswick. D'après les renseignements obtenus, la majorité des placements professionnels étaient rémunérés.

? **Liens N.-É.**

Les étudiants des universités de la Nouvelle-Écosse ont la possibilité de participer au programme Liens N.-É. Dans l'ensemble, 3 % des diplômés des universités de la Nouvelle-Écosse ont participé à ce programme.

Les types de programmes auxquels les diplômés s'étaient inscrits ont aussi influencé leurs différents régimes de travail.

? **Emplois durant les études universitaires**

Parmi ceux qui avaient travaillé durant au moins une partie de leurs études universitaires (n=4 544) :

- ? 62 % avaient travaillé durant l'année d'études et les mois d'été;
- ? 5 % avaient travaillé durant les années d'études seulement; et
- ? 33 % avaient travaillé durant les mois d'été seulement.

Les tendances en ce qui concerne le travail semblaient dépendre des types de programmes auxquels les étudiants étaient inscrits :

- ? au niveau du baccalauréat, 59 % des diplômés ont mentionné qu'ils avaient travaillé durant l'année d'études ainsi que durant les étés, et 31 % ont mentionné qu'ils n'avaient travaillé que durant les étés;
- ? au niveau du premier grade professionnel, 44 % ont mentionné qu'ils avaient travaillé durant l'année scolaire et les étés, et 50 % ont dit qu'ils n'avaient travaillé que durant les étés;
- ? les diplômés qui avaient un doctorat acquis étaient plus susceptibles (50 %) de signaler qu'ils n'avaient pas travaillé durant les étés ou années scolaires.

Les ressources utilisées pour le financement d'études universitaires avaient aussi varié selon la province où les diplômés avaient fait leurs études :

- ? les diplômés de Terre-Neuve ont mentionné moins souvent (30 %) qu'ils avaient reçu des bourses et plus souvent (16 %) qu'ils avaient reçu une aide par l'entremise de programmes gouvernementaux;
- ? les prêts aux étudiants ont été moins utilisés par les diplômés de la Nouvelle-Écosse (46 %) et plus utilisés par les diplômés de Terre-Neuve (57 %);
et

? les autres formes de prêts ont été utilisés plus souvent par les diplômés de la Nouvelle-Écosse (17 %) et moins souvent par les diplômés de Terre-Neuve (10 %).

Le tableau 19 résume les ressources financières utilisées dans chaque province où les programmes ont été suivis. Le tableau 19A résume l'emploi des ressources financières par province de résidence avant l'inscription.

Tableau 19
Utilisation des ressources financières, par province
(Données pondérées)

	Ensemble	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
Bourses *	44%	30%	53%	45%	50%
Aide du gouvernement / d'employeurs *	13%	16%	7%	13%	11%
Prêts du gouvernement aux étudiants *	50%	57%	51%	46%	52%
Autres prêts *	14%	10%	11%	17%	13%
Travail *					
Été et année d'études	57%	64%	65%	58%	49%
Année d'études seulement	5%	9%	2%	4%	4%
Été seulement	29%	27%	26%	26%	36%
Pas de travail	9%	--	7%	12%	11%

* Il existe des différences statistiquement significatives d'une province à l'autre.

Tableau 19A
Emploi des ressources financières avant l'inscription, par province de
résidence (Données pondérées)

	Ensemble	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
Bourses *	44%	33%	57%	43%	53%
Aide du gouvernement / d'employeurs *	13%	16%	9%	13%	11%
Prêts du gouvernement aux étudiants *	50%	56%	52%	45%	52%
Autres prêts *	14%	12%	15%	17%	13%
Travail *					
Été et année d'études	55%	62%	62%	62%	49%
Année d'études seulement	5%	9%	1%	4%	4%
Été seulement	28%	27%	30%	24%	37%
Pas de travail	12%	2%	7%	10%	10%

* Il existe des différences statistiquement significatives d'une province à l'autre.

Les différences statistiquement significatives constatées dans les tableaux ci-dessus permettent de formuler les observations suivantes :

- les diplômés qui avaient fait leurs études à Terre-Neuve et ceux qui étaient résidents de Terre-Neuve avant de s'inscrire dans une université du Canada atlantique étaient les moins susceptibles de recourir à des bourses d'études ou bourses d'entretien pour le financement de leurs études universitaires;
- les diplômés qui étaient résidents de la Nouvelle-Écosse avant leur inscription étaient les moins susceptibles d'obtenir des prêts du gouvernement pour le financement de leurs études; et
- les diplômés qui avaient fait leurs études universitaires dans l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve étaient les plus susceptibles de travailler durant les mois d'été et l'année d'études, alors que ceux du Nouveau-Brunswick étaient les moins susceptibles de travailler durant les mois d'été et l'année d'études pour le financement de leurs études universitaires.

Prêts du gouvernement aux étudiants

Environ 48 % des diplômés qui avaient reçu un diplôme d'une université de l'Atlantique en 1996 ont eu recours à un prêt du gouvernement aux étudiants pour le financement d'au moins une partie de celles-ci. L'expression « prêt du gouvernement aux étudiants » est employée ici en son sens générique et ne se limite pas à un type particulier de prêts aux étudiants.

Les montants des prêts du gouvernement aux étudiants variaient entre 390 \$ et 85 000 \$, pour une moyenne de 15 802 \$. La médiane était de 15 000 \$ et le montant de prêt mentionné le plus souvent était de 20 000 \$. Le tableau 20 compare les renseignements obtenus auprès de la promotion de 1995 avec ceux obtenus au cours du présent sondage de la promotion de 1996. Afin de permettre une comparaison logique des données, le tableau 20 présente des renseignements en ce qui concerne seulement les diplômés de 1996 dans les Provinces maritimes, en plus des renseignements pour l'ensemble de l'échantillon (Atlantique).

Tableau 20
Sommaire comparatif des prêts gouvernementaux (1995 - 1996)

	Universités des Maritimes 1995	Universités des Maritimes 1996	Universités de l'Atlantique 1996
Total des prêts	49%	48%	50%
Étendue	200 \$ - 65 000 \$	390 \$ - 75 000 \$	390 \$ - 85 000 \$
Moyenne	12 478 \$	15 175 \$	15 802 \$
Mode	10 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
Médiane	11 000 \$	15 000 \$	15 000 \$

L'emploi des prêts du gouvernement aux étudiants a varié selon les diplômes reçus :

- ? 76 % des diplômés qui ont obtenu leur premier grade professionnel ont fait des emprunts par l'entremise du programme de prêts du gouvernement aux étudiants;
- ? 54 % des diplômés au niveau du baccalauréat ont emprunté de l'argent par l'entremise du programme de prêts aux étudiants;
- ? 42 % des diplômés au niveau du certificat ont emprunté de l'argent par l'entremise du programme de prêts du gouvernement aux étudiants; et

? 27 % des diplômés au niveau de la maîtrise ont obtenu des prêts aux étudiants. Le tableau 21 présente, par niveau de diplôme, un sommaire des prêts du gouvernement consentis et encore dus.

Tableau 21
Sommaire des prêts du gouvernement aux étudiants
(Données pondérées, n=2,484)

Diplôme reçu *	Étendue des prêts	Moyenne**	Médiane	Mode***
Ensemble				
Somme empruntée	390 \$ - 85 000 \$	15 802 \$	15 000 \$	20 000 \$
Somme due	0\$ - 60 000 \$	13 601 \$	12 000 \$	0 \$
Certificat				
Somme empruntée	600 \$ - 40 000 \$	13 165 \$	12 000 \$	20 000 \$
Somme due	0\$ - 40 000 \$	10 772 \$	8 500 \$	0 \$
Baccalauréat				
Somme empruntée	390 \$ - 85 000 \$	16 089 \$	15 000 \$	20 000 \$
Somme due	0\$ - 60 000 \$	14 094 \$	13 000 \$	0 \$
Premier grade professionnel				
Somme empruntée	800 \$ - 50 000 \$	20 592 \$	20 000 \$	25 000 \$
Somme due	0 \$ - 50 000 \$	15 328 \$	15 000 \$	0 \$
Maîtrise				
Somme empruntée	500 \$ - 38 000 \$	12 470 \$	11 000 \$	15 000 \$
Somme due	0 \$ - 35 000 \$	10 096 \$	9 000 \$	0 \$

* Comme un seul diplômé avait un doctorat acquis, aucun renseignement n'est fourni à ce niveau de diplôme.

** La moyenne est fondée sur les sommes signalées par ceux qui ont encore des prêts à rembourser (le solde n'est pas égal à zéro).

*** Le mode de 0 \$ indique qu'on avait indiqué le plus souvent qu'aucun solde n'était dû, c'est-à-dire qu'un plus grand nombre avait zéro comme solde.

Les renseignements présentés dans le tableau 21 révèlent les points suivants :

? la somme moyenne empruntée sous forme de prêt du gouvernement aux étudiants était de 15 802 \$ et, un an après l'obtention du diplôme, la somme moyenne due à ce titre était de 13 610 \$;

- ? les diplômés qui avaient reçu un premier grade professionnel ont en moyenne emprunté beaucoup plus que les autres catégories de diplômés.
- ? après le premier grade professionnel, ce sont les diplômés au niveau du baccalauréat qui avaient emprunté le plus d'argent;
- ? environ 10 % des diplômés ont complètement remboursé leur prêt aux étudiants au cours de la première année; et
- ? en moyenne, 14 % de la dette sous forme de prêt aux étudiants a été remboursée au cours de la première année qui a suivi l'obtention du diplôme.

Le groupe de diplômés (10 %) qui avaient remboursé le plein montant de leur prêt du gouvernement aux étudiants au moment du sondage avait emprunté des sommes variant entre 390 \$ et 36 000 \$ pour une moyenne de 9 421 \$, une médiane de 6 300 \$ et un mode de 6 000 \$.

Les diplômés qui avaient reçu leur premier grade professionnel étaient les plus susceptibles de recourir à des emprunts (en pourcentage) et avaient emprunté en moyenne plus que les autres; 81 % des diplômés qui avaient obtenu des prêts du gouvernement aux étudiants étaient au niveau du baccalauréat.

Vingt-six pour cent (26 %) des diplômés qui avaient obtenu un prêt du gouvernement aux étudiants ont signalé qu'ils avaient eu de la difficulté à effectuer leurs remboursements pour une période de deux mois ou plus depuis l'obtention de leur diplôme. Les membres de ce groupe avaient emprunté en moyenne 18 170 \$ et avaient un solde impayé moyen de 16 489 \$. Parmi ces derniers qui avaient en des problèmes de remboursement, 26 % étaient sans emploi au moment du sondage.

Autres prêts

Quatorze pour cent (14 %) des diplômés avaient obtenu des prêts autres que des prêts du gouvernement aux étudiants, 9 % avaient obtenu à la fois des prêts privés et gouvernementaux et 5 % avaient obtenu des prêts exclusivement à partir de sources privées.

Parmi ceux qui ont obtenu des prêts à partir de sources privées :

- 39 % ont obtenu des prêts à partir de leurs familles; et
- 92 % ont obtenu des prêts dans un établissement financier.

Le montant des prêts à partir de sources non gouvernementales se situait entre 300 \$ et 100 000 \$; leur moyenne était de 9 701 \$, leur mode, de 5 000 \$ et leur médiane, de 6 000 \$. La moyenne des dettes non amorties à partir de sources privées se situait à 6 829 \$ en août 1997.

Environ 19 % des diplômés qui avaient obtenu des prêts à partir de sources privées ont connu des problèmes de remboursements au cours de la première année qui a suivi l'obtention de leur diplôme.

Le tableau 22 résume les montants des prêts privés et les montants dus, par diplôme. Environ 19 % des diplômés qui avaient obtenu des prêts privés avaient remboursé le total de leurs prêts au moment du contact pour le sondage.

Tableau 22
Sommaire des prêts privés obtenus
(Données pondérées n=699)

Ensemble	Étendue	Moyenne	Médiane	Mode
Somme empruntée	300 \$ - 100 000 \$	9 701 \$	6 000 \$	5 000 \$
Somme due	360 \$ - 85 000 \$	6 829 \$	4 500 \$	0 \$
Certificat				
Somme empruntée	500 \$ - 30 000 \$	7 111 \$	5 200 \$	4 000 \$
Somme due	400 \$ - 27 000 \$	4 743 \$	2 000 \$	0 \$
Baccalauréat				
Somme empruntée	300 \$ - 78 000 \$	8 822 \$	6 000 \$	5 000 \$
Somme due	300 \$ - 78 000 \$	5 913 \$	4 500 \$	0 \$
Premier grade professionnel				
Somme empruntée	2 000 \$ - 90 000 \$	20 006 \$	13 500 \$	5 000 \$
Somme due	1 000 \$ - 85 000 \$	18 430 \$	11 000 \$	0 \$
Maîtrise				
Somme empruntée	1 400 \$ - 100 000 \$	11 172 \$	5 000 \$	5 000 \$
Somme due	300 \$ - 93 000 \$	6 665 \$	4 500 \$	0 \$

Ensemble des prêts

Parmi l'ensemble des diplômés contactés au cours du sondage :

- ? 41 % avaient obtenu des prêts exclusivement sous forme de prêts aux étudiants;
- ? 8 % avaient emprunté de l'argent sous forme de prêts du gouvernement aux étudiants et à partir de sources privées;
- ? 5 % avaient emprunté de l'argent exclusivement à partir de sources privées; et
- ? 47 % n'ont rien emprunté pour défrayer leurs études universitaires.

Le tableau 23 présente un sommaire du niveau d'endettement de 53 % des diplômés qui ont emprunté de l'argent pour financer au moins une partie du coût de leurs études.

Tableau 23
Total des dettes non amorties, août 1997
(Données pondérées n=2 673)

Ensemble	Étendue	Moyenne	Médiane	Mode
Dette moyenne encourue	390 \$ - 100 000 \$	16 662 \$	15 000 \$	20 000 \$
Montant non amorti	100 \$ - 93 000 \$	13 957 \$	12 000 \$	0 \$
Certificat				
Dette moyenne encourue	1 200 \$ - 42 000 \$	13 375 \$	12 000 \$	5 000 \$
Montant non amorti	100 \$ - 40 000 \$	10 691 \$	8 000 \$	0 \$
Baccalauréat				
Dette moyenne encourue	390 \$ - 85 000 \$	16 654 \$	15 000 \$	20 000 \$
Montant non amorti	130 \$ - 78 000 \$	14 162 \$	13 000 \$	0 \$
Premier grade professionnel				
Dette moyenne encourue	2 300 \$ - 90 000 \$	28 053 \$	25 000 \$	15 000 \$
Montant non amorti	100 \$ - 85 000 \$	22 597 \$	18 000 \$	0 \$
Maîtrise				
Dette moyenne encourue	500 \$ - 100 000 \$	13 631 \$	12 000 \$	15 000 \$
Montant non amorti	300 \$ - 41 000 \$	10 148 \$	9 000 \$	0 \$

D'après les renseignements obtenus, environ 54 % des diplômés de 1996 s'étaient endettés et, en août 1997, ils avaient encore en moyenne 13 986 \$ à payer sur leur dette.

Au cours de la première année qui a suivi l'obtention de leur diplôme, environ 10 % des diplômés qui avaient effectué des emprunts avaient remboursé complètement leur dette.

Au cours de la première année qui a suivi le diplôme, la dette moyenne avait été réduite de 16 % et ramenée à 13 984 \$. Les diplômés encore endettés en juillet 1997 avaient une dette moyenne de 15 547 \$.

Parmi les diplômés qui avaient emprunté 25 000 \$ ou plus sous forme de prêts du gouvernement aux étudiants (n=610) :

- 81 % avaient reçu un baccalauréat;
- ? 11 % avaient reçu un grade professionnel;
- ? 5 % avaient reçu un certificat; et
- ? 3 % avaient reçu une maîtrise.

Le tableau 24 résume le niveau d'endettement des diplômés de 1996, par sous-groupes clés.

Tableau 24
Emprunts pour études, par sous-groupes

	Somme moyenne empruntée*	Somme moyenne non amortie**
Ensemble	16 667 \$	13 984 \$
Province		
Terre-Neuve	18 930 \$	16 427 \$
Île-du-Prince-Édouard	14 360 \$	11 594 \$
Nouvelle-Écosse	16 302 \$	13 487 \$
Nouveau-Brunswick	15 730 \$	13 140 \$
Sexe		
Hommes	16 888 \$	14 484 \$
Femmes	16 313 \$	13 175 \$
Situation d'activité **		
Employés	16 218 \$	13 271 \$
En chômage	18 357 \$	16 212 \$
Inactifs	17 877 \$	16 558 \$
Travail au cours des études		
Été et année d'études	15 398 \$	12 728 \$
Année d'études seulement	16 805 \$	13 747 \$
Été seulement	17 774 \$	15 090 \$
Aucun travail durant les études	17 229 \$	14 645 \$

* La moyenne pour tous les emprunteurs, y compris ceux qui ont tout remboursé.

** Voir la définition au chapitre 6

Le tableau 25 présente un sommaire de la dette totale des diplômés, par rapport aux principaux domaines d'études.

Tableau 25
Total des sommes empruntées et encore dues, par
principaux domaines d'études

	Sous- groupes	Pourcentage de ceux qui ont fait des emprunts	Nombre d'emprunteurs	Somme moyenne empruntée	Dette moyenne- Août 1997
Ensemble	5 192	53%	2 763	16 667 \$	13 984 \$
Arts général	29	39%	11	9 949 \$	6 672 \$
Éducation	876	52%	457	16 243 \$	13 182\$
Beaux-arts et arts appliqués	110	63%	69	18 324 \$	15 880 \$
Humanités	597	53%	313	17 191 \$	15 254 \$
Sciences humaines	1244	59%	735	16 971\$	14 957\$
Commerce	673	50%	336	14 380\$	11 032\$
Sciences agricoles et biologiques	468	51%	239	16 301 \$	14 672 \$
Génie	297	58%	172	15 010 \$	12 100 \$
Santé	399	55%	217	23 577\$	19 155\$
Mathématiques et sciences physiques	196	39%	77	15 179 \$	12 454 \$
Technologie de l'information	177	44%	78	13 944 \$	10 325 \$
Cours de collège communautaire	125	48%	60	12 215 \$	7 416 \$

Responsabilité financière

Le tableau 26 montre les tendances des prêts aux étudiants par rapport aux personnes ou groupes qui assument la responsabilité du financement des études universitaires.

Tableau 26
Dette moyenne des diplômés, par parties responsables

Personne / partie surtout responsable	Pourcentages des groupes ayant fait des emprunts	Dette non amortie
Diplômé seul	64%	15 129 \$
Parents / membres de la famille	30%	7 439 \$
Diplômé et parent	42%	8 203 \$
Employeur	8%	7 674 \$
Bourse d'études complète	17%	7 470 \$
Combinaison	21%	13 052 \$

Tendances constatées en ce qui concerne les modes de financement des études :

- les étudiants au niveau du premier grade professionnel ou à un niveau supérieur étaient plus susceptibles de laisser entendre qu'ils étaient responsables du financement de leurs études; et
- les étudiants au niveau du baccalauréat étaient plus susceptibles (24 %) de laisser entendre que d'autres étaient responsables du financement de leurs études.

Diplômés qui n'ont fait aucun emprunt

Comme il est mentionné plus haut, environ 47 % des diplômés de la promotion de 1996 n'ont rien emprunté pour le financement de leurs études. Une analyse des renseignements obtenus n'a pas permis d'établir des distinctions nettes entre les emprunteurs et les non-emprunteurs. À titre d'exemple :

- ? le pourcentage de ceux qui ont emprunté de l'argent pour le financement d'au moins une partie de leurs études universitaires n'a pas beaucoup varié d'une province à l'autre;

- ? pour ce qui est des types de diplômes, les diplômés qui ont obtenu un premier grade professionnel (81 %) et un baccalauréat (57 %) étaient les plus susceptibles d'avoir obtenu des emprunts, alors que ceux qui ont obtenu un doctorat acquis (5 %), une maîtrise (32 %) et un programme sanctionné par un certificat (45 %) étaient les moins susceptibles de contracter des emprunts;

- ? les tendances au niveau des emprunts des diplômés étaient les mêmes pour les hommes et les femmes; et

- ? les tendances au niveau des emprunts (pourcentage d'emprunteurs) n'ont pas varié selon le niveau d'instruction des parents, même s'il existait un écart sur le montant des dettes encore dues : les diplômés venant de ménages dont ni l'un ni l'autre des parents n'avait terminé ses études supérieures avaient une dette moyenne de 16 804 \$, alors que ceux de ménages dont les deux parents avaient fait certaines études postsecondaires avaient une dette moyenne de 13 705 \$.

Chapitre 6 Expérience des diplômés sur le marché du travail

Avant leurs études universitaires, 63 % des membres de la promotion de 1996 avaient occupé au moins un emploi à temps plein et 70 % avaient occupé au moins un emploi à temps partiel. Après l'obtention du diplôme, presque tous les membres (95 %) de la promotion de 1996 avait occupé au moins un emploi. Pour l'ensemble, la moyenne des emplois occupés était de 1,8.

Comparativement à l'année précédente, les diplômés semblaient avoir des perspectives d'emploi un peu plus intéressantes. Le taux de chômage global de la promotion de 1996 était de 13,4 % — soit un bon point de pourcentage de moins que le taux de chômage de 14,5 % connu par les diplômés de la promotion de 1995. Soixante-dix-huit pour cent (78 %) de la promotion de 1996 ont mentionné qu'ils avaient trouvé des emplois, et le plus souvent (87 %) à temps plein. Environ la moitié des emplois avaient un rapport direct avec le domaine d'études.

Parmi les diplômés sans emploi, 82 % avaient un baccalauréat. Les diplômés de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick ont eu plus de difficulté à trouver un emploi sur le marché du travail. Les diplômés qui ont connu les taux de chômage les plus élevés étaient en éducation (21,7 %), en science humaine (16,9 %) et en mathématiques et sciences physiques (15,3 %).

Les domaines où les taux de chômage étaient moins élevés étaient la santé (2,7 %) et la technologie de l'information (7,0 %).

Terminologie

Les personnes qui ne connaissent pas les statistiques sur le marché du travail pourraient moins bien comprendre la terminologie utilisée. Les définitions suivantes devraient permettre de mieux comprendre les renseignements présentés dans le présent chapitre :

Employés à temps plein : diplômés qui occupent un emploi ou qui sont occupés en affaires durant 30 heures ou plus par semaine.

Employés à temps partiel : diplômés qui occupent un emploi ou qui sont occupés en affaires durant moins de 30 heures par semaine.

En chômage : diplômés qui ne travaillent pas mais qui cherchent du travail, et diplômés qui ont accepté un emploi à temps plein qui doit commencer plus tard.

Population active ou actifs : diplômés qui travaillent (employés), qui ne travaillent pas mais qui cherchent du travail (en chômage), et qui ne travaillent pas mais qui ont accepté un emploi à temps plein pour une date précise.

Population inactive ou inactifs : diplômés qui ne travaillent pas et ne cherchent pas du travail, ou qui ne sont pas prêts à travailler.

Taux de chômage : le nombre de diplômés sans emploi, exprimé en pourcentage des diplômés actifs (employés et en chômage).

Situation d'activité : établit si les diplômés sont employés, en chômage ou inactifs.

Emplois en général depuis l'obtention du diplôme

Depuis l'obtention de leur diplôme en 1996, 95 % des diplômés avaient occupé au moins un emploi. La moyenne pour l'ensemble de la promotion est de 1,8 emploi différent. Le tableau 27 résume les tendances générales de l'emploi depuis l'obtention du diplôme.

Tableau 27
Emplois depuis le diplôme
(Données pondérées et non pondérées)

Total des emplois depuis le diplôme	Ensemble (Données pondérées)	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
Sans emploi	5%	8%	2%	5%	5%
Un seul emploi	45%	48%	39%	45%	45%
2 ou 3 emplois	42%	37%	48%	43%	42%
4 emplois ou plus	8%	7%	11%	7%	8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre moyen d'emplois depuis le diplôme	1.8	1.87	2.01	1.79	1.79

Les tendances différentes d'une province à l'autre sont statistiquement significatives, surtout à cause des différences en matière d'emploi dans l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve. Les diplômés de Terre-Neuve semblent avoir plus de chance d'avoir occupé un seul emploi au cours de la première année qui a suivi le diplôme, alors que ceux de l'Île-du-Prince-Édouard semblent être plus susceptibles d'occuper plusieurs emplois au cours de la même période.

Parmi les diplômés *qui n'ont pas occupé un emploi depuis leur diplôme* (n=276 dans l'ensemble des données pondérées) :

- 76 % avaient obtenu un baccalauréat, 13 % avaient obtenu un certificat et 8 % avaient obtenu une maîtrise;
- ? 33 % étaient de Terre-Neuve, 1 % de l'Île-du-Prince-Édouard, 40 % de la Nouvelle-Écosse et 26 % du Nouveau-Brunswick;
- aucune tendance commune ne semble exister en ce qui concerne les domaines d'études, quoique les finissants qui avaient une majeure en langue ou en littérature anglaises (7 %), en psychologie (6 %), en biologie (6 %), en sociologie (6 %), en histoire (6 %), en affaires et commerce (4 %) et en études pré médicales (4 %) représentaient 38 % des diplômés du groupe;

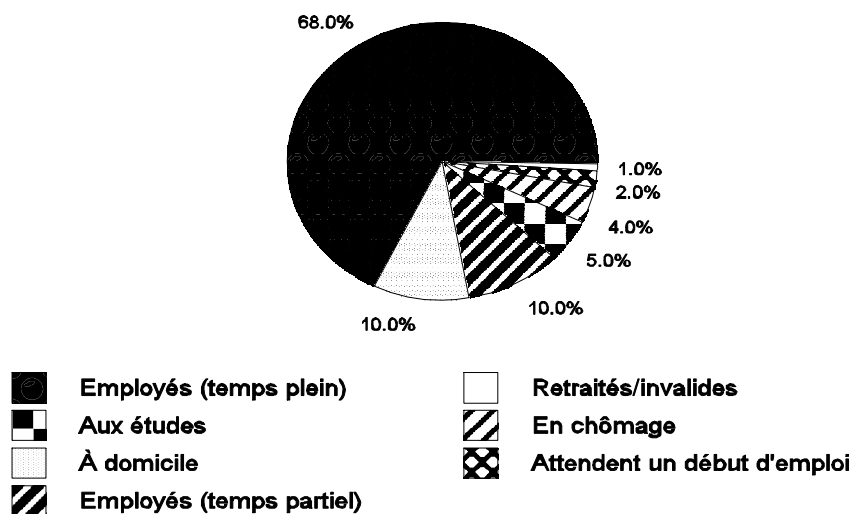
- contrairement à l'échantillon pris dans son ensemble, 59 % étaient des femmes et 41 % étaient des hommes;
- 71 % étaient retournés aux études au moment du contact pour le sondage; et
- 35 % se considéraient en chômage et cherchaient un emploi au moment du sondage, et 65 % étaient inactifs.

Activité en matière d'emploi durant la semaine de référence

Afin d'établir un point commun permettant de mesurer les changements sur une certaine période, des questions ont été posées aux diplômés sur leurs activités particulières en matière d'emploi au cours de la dernière semaine de juin 1997. Il s'agit de la période appelée semaine de référence dans le présent rapport.

Le graphique qui suit résume les activités en matière d'emploi au cours de la semaine de référence.

Activités des diplômés durant la semaine de référence (Données pondérées)



Le graphique montre que, au cours de la semaine de référence, 68 % des diplômés occupaient un emploi à temps plein et 10 % étaient employés à temps partiel.

Taux d'activité et d'emploi

D'après Statistique Canada, la population active se compose des personnes qui occupent un emploi, qui attendent le début d'un emploi (dans un délai donné) et qui cherchent activement un emploi.

Le tableau 28 présente les renseignements obtenus sur les taux d'activité et d'emploi concernant les diplômés de 1996. Le tableau 28A compare les taux d'activité des diplômés dans les quatre provinces avec ceux de l'ensemble de la population. Il montre que les diplômés de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard étaient plus susceptibles que l'ensemble de la population d'occuper un emploi en juillet 1997, alors que ceux de Terre-Neuve étaient aussi susceptibles d'occuper un emploi que l'ensemble de la population de cette province. Les renseignements sur le taux d'emploi au Nouveau-Brunswick montrent que les diplômés étaient moins susceptibles que l'ensemble de la population d'y occuper un emploi en juillet 1997.

Tableau 28
Taux d'activité et d'emploi durant la semaine de référence, par province
(Données pondérées et non pondérées)

	Ensemble (Données pondérées)	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
TAUX D'ACTIVITÉ					
Employés	77,4%	67,9%	83,7%	82,4%	74,9%
En chômage	12,0%	16,8%	8,3%	9,0%	14,0%
Inactifs	10,6%	15,3%	8,0%	8,6%	11,1%
TAUX D'EMPLOI					
Employés	86,6%	80,2%	91,0%	90,1%	84,2%
En chômage	13,4%	19,8%	9,0%	9,9%	15,8%

Tableau 28A
Taux d'emploi des diplômés et taux d'emploi de l'ensemble de la population,
par province
(Données pondérées et non pondérées)

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
Diplômés de 1996	80,2%	91,0%	90,1%	84,2%
Population en Général	80,6%	85,3%	88,5%	87,4%

*Les statistiques pour l'ensemble de la population sont tirées de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada (juillet 1997).

Le tableau 29 présente les renseignements en question par rapport aux diplômés reçus, et le tableau 30 présente les renseignements par rapport aux principaux domaines d'études.

Tableau 29
Taux d'activité et d'emploi durant la semaine de référence, par diplôme reçu
(Données pondérées)

	Ensemble (Données pondérées)	Certificat	Baccalauréat	1 ^{er} grade professionnel	Maîtrise	Doctorat acquis
TAUX D' ACTIVITÉ						
Employés	77,4%	79,8%	75,3%	89,0%	86,0%	88,8%
En chômage	12,0%	10,4%	13,1%	5,4%	7,5%	11,2%
Inactifs	10,6%	9,8%	11,6%	5,6%	6,5%	--
TAUX D' EMPLOI						
Employés	86,6%	88,4%	85,2%	94,3%	92,0%	88,8%
En chômage	13,4%	11,6%	14,8%	5,7%	8,0%	11,2%

Tableau 30
Taux d'activité et d'emploi durant la semaine de référence, par domaine d'études
(Données pondérées)

	Arts - sc. général	Beaux-arts et arts appliqués	Huma- nités	Sciences sociales	Com- merce	Sc agricoles et biologiques	Génie et sc appliquées	Prof. de la santé	Math. et sc phys	Tech. de l' info.	Cours de coll. comm.
ACTIVITÉ *											
Employés	86,3%	80,0%	70,7%	77,3%	85,5%	73,2%	77,3%	90,6%	68,9%	85,6%	83,1%
En chômage	4,0%	9,4%	14,4%	11,7%	8,2%	12,4%	11,1%	2,5%	12,4%	6,5%	11,4%
Inactifs	9,7%	10,6%	14,9%	11,0%	6,3%	14,4%	11,6%	6,9%	18,7%	7,9%	5,5%
TAUX D' EMPLOI *											
Employés	95,6%	89,5%	83,1%	86,8%	91,2%	85,5%	87,5%	97,3%	84,7%	93,0%	88,0%
En chômage	4,4%	10,5%	16,9%	13,2%	8,8%	14,5%	12,5%	2,7%	15,3%	7,0%	12,0%

* Différences statistiquement significatives.

Les renseignements présentés sur l'activité au travail de la promotion de 1996 permettent de formuler les observations suivantes :

- ? le taux de chômage général signalé en 1996 était de 13,4 %, soit environ un point de pourcentage de moins que le taux signalé en 1995 (14,5 %);
- dans l'ensemble, les diplômés de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont des taux de chômage beaucoup moins élevés que ceux de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick;
- ? les diplômés qui avaient obtenu un premier grade professionnel avaient le taux de chômage le moins élevé (5,7 %), alors que ceux qui avaient reçu un baccalauréat avaient le taux de chômage le plus élevé (14,8 %);
- les diplômés en santé avaient le taux de chômage le moins élevé (2,7 %) durant la semaine de référence, alors que les diplômés qui avaient suivi des cours d'éducation avaient le taux de chômage le plus élevé (21,7 %).

Activités des diplômés sans emploi

Sur l'ensemble de l'échantillon, 23 % (n=1 174) des diplômés étaient en chômage ou inactifs au cours de la semaine de référence. Parmi ce groupe :

- 76 % avaient occupé au moins un emploi depuis l'obtention de leur diplôme;
- 49 % cherchaient activement un emploi durant la semaine de référence, et 95 % de ces derniers cherchaient un emploi à temps plein;

Parmi les diplômés en chômage et qui ne cherchaient pas un emploi (n=511) :

- 64 % étaient retournés aux études (soit 26 % de tout le groupe des diplômés en chômage);
- 18 % avaient des responsabilités personnelles qui limitaient leur participation au marché du travail;
- 1 % ont mentionné une invalidité;
- 4 % ont déclaré que la situation d'emploi ne laissait aucun espoir et qu'ils avaient cessé de chercher un emploi; et
- 13 % ont mentionné d'autres raisons pour expliquer leur chômage (comme des voyages ou « tout simplement prendre du temps libre avant de chercher un emploi ou de retourner aux études »).

Comme pour l'ensemble de l'échantillon des diplômés, environ 62 % des diplômés en chômage étaient des femmes.

En 1996, 82 % des diplômés avaient reçu un baccalauréat, 10 % avaient terminé un programme sanctionné par un certificat et 6 % avaient terminé un programme conduisant à une maîtrise.

Les diplômés sans emploi au cours de la semaine de référence avaient étudié dans les domaines suivants : 24 % en sciences sociales, 22 % en éducation, 15 % en humanités, 11 % en sciences agricoles et biologiques et 8 % en commerce.

Parmi les diplômés qui étaient sans emploi au cours de la semaine de référence :
(n=1 174)

- 76 % avaient obtenu un revenu d'un emploi en 1996;
- 9 % avaient obtenu un revenu d'un emploi à leur propre compte en 1996;
- 14 % avaient obtenu un revenu de placement en 1996;
- 5 % avaient obtenu un revenu de pension;
- 5 % avaient obtenu un revenu sous forme d'aide sociale; et
- 27 % avaient obtenu un revenu d'assurance-chômage en 1996.

Emplois durant la semaine de référence

Les sections suivantes renferment des informations sur les 4 018 diplômés qui occupaient un emploi durant la semaine de référence. Dans l'ensemble de l'échantillon des diplômés employés :

- ? 87 % occupaient des postes à temps plein durant la semaine de référence;
- ? 85 % des diplômés employés travaillaient pour un seul employeur; 8 % travaillaient pour plusieurs employeurs ou occupaient plusieurs emplois; 3 % travaillaient à leur propre compte; et 4 % occupaient à la fois un emploi rémunéré et travaillaient à leur propre compte;
- ? 63 % des diplômés employés occupaient des postes permanents plutôt que temporaires;
- ? 41 % étaient employés à salaire; 49 % étaient payés à l'heure; et 10 % étaient payés autrement, comme à contrat, par appointements ou d'une autre façon; et

? 69 % des diplômés employés occupaient des postes ayant un rapport direct (50 %) ou indirect (19 %) avec leur domaine d'études.

Dix-neuf pour cent (19 %) des diplômés employés durant la semaine de référence occupaient des postes qu'ils avaient commencé à occuper avant 1996; 45 % ont commencé en 1996 l'emploi qu'ils avaient durant la semaine de référence et 36 % ont commencé en 1997 l'emploi qu'ils avaient durant la semaine de référence de 1997.

Le tableau 31 résume les 10 professions principales dans lesquelles les diplômés occupaient un emploi durant la semaine de référence, ainsi que leur salaire moyen comme employés à temps plein ou à temps partiel.

Tableau 31
Les dix (10) professions principales occupées par les diplômés
(Données pondérées pour les Maritmes)

PROFESSION	POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS (n=4 018)	Salaires moyens (temps plein) \$	Salaires moyens (temps partiel) \$
Moyennes pour l'échantillon	--	562,70	272,09
Ensemble pour les 10 principales professions (NOC)	--	569,41	275,39
Instituteurs / Institutrices, niveau primaire (4 142)	5%	685,84	326,14
Vendeurs / Vendeuses au détail (6 421)	4%	341,62	174,99
Infirmières / Infirmiers immatriculés (3 152)	4%	709,98	545,02
Professeurs / Professeuses, niveau secondaire (4 141)	3%	781,60	352,28
Travailleurs / Travailleuses des services communautaires et sociaux (4 212)	3%	408,87	311,45
Serveurs / Serveuses d'aliments et de boissons (6 453)	3%	296,74	158,68
Professeurs / Professeuses, niveau post secondaire (4 122)	2%	401,78	253,42
Programmeurs d'ordinateurs (2 163)	2%	671,78	235,08
College et autre (4 131)	2%	733,95	260,73
Vérificateurs financiers et comptables (1 111)	2%	545,48	300,00
Total des emplois représentés	30.0%	--	--

Le tableau 32 présente les emplois des diplômés par rapport à la Classification nationale des professions. Cette matrice, qui regroupe tous les postes d'emplois au Canada en 26 groupes principaux, s'appuie sur le niveau de compétence et le type de compétences exigées dans chaque emploi. Le niveau de compétence désigne généralement la période et le type d'éducation et de formation qu'il faut pour occuper une profession et en exercer les fonctions. Les niveaux de compétence partent des professions qui exigent jusqu'à deux années d'études secondaires et une brève expérience au travail (D), et s'étendent jusqu'aux professions qui exigent un diplôme universitaire (A). Les diplômes exigés ne sont pas mentionnés en ce qui concerne le niveau de compétence A. Théoriquement, tous les diplômés qui ont reçu un baccalauréat ou un diplôme supérieur devraient être employés au niveau de compétence A. Le lecteur trouvera à l'annexe D des descriptions plus détaillées de la matrice de classification des professions.

Les renseignements contenus dans le tableau 32 semblent indiquer que 49 % des diplômés qui occupaient un emploi à temps plein durant la semaine de référence étaient employés au niveau ou au-dessus du niveau de compétence A. Le tableau 32 confirme aussi les tendances traditionnelles des emplois en ce qui concerne les hommes et les femmes.

TABEAU 32
RÉPARTITION DES DIPLÔMÉS DE 1996 ENTRE LES GROUPES D'EMPLOI
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS À TEMPS PLEIN DURANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE = 2 854

		GROUPES PROFESSIONNELS SELON LA CNP										Haute direction	Total des colonnes	Colonnes %
NIVEAU DE COMPÉTENCE		1	2	3	4	5	6	7	8	9				
		Affaires, finances et administration	Sciences naturelles et appliquées	Santé	Sc. sociales, éducation, adm. publique, religion	Arts, culture, sports et loisirs	Vente et services	Métiers, transport et machineries	Secteur primaire	Transformation, fabrication et services d'utilité publique				
Gestion												<u>Groupe 00</u> n=7 (h) 43% (f) 57%	7	0,2%
												<u>Gps 01-09</u> n=219 (h) 47% (f) 53%	219	5,5%
A		<u>Groupe 11</u> n=130 (h) 55% (f) 45%	<u>Groupe 21</u> n=338 (h) 68% (f) 32%	<u>Groupe 31</u> n=326 (h) 15% (f) 85%	<u>Groupe 41</u> n=808 (h) 33% (f) 67%	<u>Groupe 51</u> n=119 (h) 35% (f) 65%							1 721	43,1%
B		<u>Groupe 12</u> n=137 (h) 25% (f) 75%	<u>Groupe 22</u> n=120 (h) 71% (f) 29%	<u>Groupe 32</u> n=47 (h) 15% (f) 85%	<u>Groupe 42</u> n=9 (h) 20% (f) 80%	<u>Groupe 52</u> n=117 (h) 32% (f) 68%	<u>Groupe 62</u> n=119 (h) 42% (f) 58%	<u>Groupe 72/73</u> n=38 (h) 79% (f) 13%	<u>Groupe 82</u> n=35 (h) 77% (f) 23%	<u>Groupe 92</u> n=12 (h) 75% (f) 25%			784	19,7%
C		<u>Groupe 14</u> n=406 (h) 30% (f) 70%		<u>Groupe 34</u> n=34 (h) 29% (f) 71%			<u>Groupe 64</u> n=466 (h) 28% (f) 72%	<u>Groupe 74</u> n=30 (h) 90% (f) 10%	<u>Groupe 84</u> n=41 (h) 54% (f) 46%	<u>Groupe 94/95</u> n=13 (h) 62% (f) 38%			990	24,8%
D							<u>Groupe 66</u> n=180 (h) 37% (f) 63%	<u>Groupe 76</u> n=26 (h) 77% (f) 23%	<u>Groupe 86</u> n=37 (h) 73% (f) 30%	<u>Groupe 96</u> n=24 (h) 58% (f) 42%			267	6,7%

Exigences des employeurs concernant les emplois à temps plein

Parmi les diplômés qui occupaient un emploi à temps plein durant la semaine de référence :

- ? 66 % occupaient des postes qui exigeaient un niveau d'instruction particulier; et
- ? 42 % occupaient des postes pour lesquels une expérience antérieure était exigée.

Le tableau 33 présente un sommaire des diplômes exigés par les employeurs. Les renseignements qu'ils renferment permettent de formuler les observations suivantes :

- ? environ 70 % des diplômés qui ont reçu un baccalauréat et un premier grade professionnel et qui travaillent à temps plein occupent des postes exigeant leurs diplômes particuliers;
- ? les données semblent indiquer que les diplômés au niveau de la maîtrise qui sont employés à temps plein sont plus susceptibles (51 %) d'occuper des postes exigeant un baccalauréat que des postes (36 %) exigeant une maîtrise; et
- les diplômés qui ont un premier grade professionnel sont les plus susceptibles d'être employés à des postes à temps plein exigeant leur diplôme.

Tableau 33
Diplômes exigés par les employeurs
(Données pondérées, diplômés employés à temps plein)

Exigence des employeurs	Certificat	Baccalauréat	1 ^{er} grade professionnel	Maîtrise	Doctorat acquis
Niveau d'éducation précisé par l'employeur					
OUI	62%	62%	98%	81%	83%
NON	38%	38%	2%	19%	15%
Niveau indiqué					
Diplôme d'études secondaires ou moins	10%	8%	--	<1%	--
Études postsecondaires	52%	19%	1%	7%	--
Baccalauréat	34%	70%	26%	52%	11%
1 ^{er} grade professionnel	1%	1%	71%	3%	--
Maîtrise	2%	1%	--	37%	15%
Doctorat acquis	--	--	<1%	<1%	74%
Autre	1%	1%	1%	<1%	--
	100%	100%	100%	100%	100%
Domaine d'études précisé par l'employeur					
OUI	62%	61%	82%	80%	83%
NON	28%	29%	18%	20%	17%
Le domaine d'études mentionné était-il celui du diplômé?					
OUI	93%	94%	99%	95%	95%
NON	7%	6%	1%	5%	5%
Une expérience au travail était-elle exigée?					
OUI	41%	40%	26%	55%	48%
NON	59%	60%	74%	45%	52%

Lorsqu'ils ont commencé leur premier emploi à temps plein après l'obtention de leur diplôme, (80 %) des diplômés avaient déjà obtenu le diplôme exigé. Les chiffres à ce sujet varient d'un diplôme à l'autre. À titre d'exemple, au cours de la semaine de référence, les

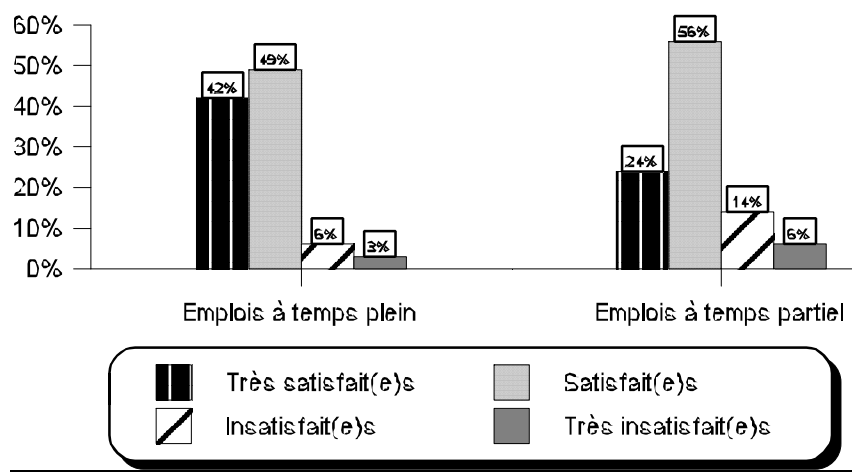
diplômés au niveau de la maîtrise (32 %) et au niveau du doctorat acquis (40 %) étaient plus susceptibles d'avoir accepté un emploi avant l'obtention de leur diplôme, alors que les diplômés au niveau du premier grade professionnel (96 %) étaient plus susceptibles d'avoir terminé leur diplôme avant d'accepter un emploi. Au niveau du baccalauréat, 84 % des diplômés avaient terminé leurs études avant d'accepter l'emploi qu'ils occupaient durant la semaine de référence.

Satisfaction au sujet des emplois

Dans l'ensemble, la majorité des diplômés étaient satisfaits de l'emploi qu'ils occupaient durant la semaine de référence, mais leur niveau de satisfaction variait selon qu'il s'agissait d'emplois à temps plein ou à temps partiel. Les renseignements à ce sujet sont présentés dans le graphique ci-dessous.

Aucune différence statistiquement significative n'a été constatée entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le niveau de satisfaction au travail.

Graphique 2: Satisfaction au sujet des emplois



Importance que l'on semble accorder à un travail dans un domaine connexe

La majorité des diplômés à tous les niveaux jugeaient important de trouver un travail qui avait un rapport avec leur domaine d'études. Comme il fallait s'y attendre, cette importance était plus marquée chez les diplômés au niveau du premier grade professionnel (77 %). Le tableau 34 résume les opinions exprimées.

Tableau 34
Importance du travail relié à un domaine d'études, par diplôme reçu
(Données pondérées)

	Certificat	Baccalauréat	1 ^{er} grade professionnel	Maîtrise	Doctorat acquis
Niveau d'importance					
Très important	58%	55%	76%	64%	66%
Un peu important	33%	32%	19%	30%	23%
Pas très important	7%	9%	4%	5%	8%
Pas du tout important	2%	4%	1%	1%	3%

D'après les renseignements fournis dans ce chapitre :

- ? les diplômés de 1996 des universités de l'Atlantique sont plus susceptibles d'être employés que de se trouver en chômage; dans l'ensemble, 95 % ont occupé au moins un emploi depuis leur diplôme, et un pourcentage élevé de ceux qui ne travaillaient pas durant la semaine de référence étaient retournés aux études;
- ? dans l'ensemble, environ 53 % des diplômés occupant des emplois à temps plein considéraient que ces emplois avaient un rapport direct avec leurs études;
- ? les diplômés dans le domaine de la santé avaient le niveau de chômage le moins élevé (2,7 %) alors que les diplômés en éducation avaient le niveau de chômage le plus élevé (21,7 %);

- ? les diplômés qui avaient reçu un des certificats offerts par les universités de l'Atlantique avaient des taux élevés d'emplois à temps plein et dans des secteurs reliés à leur domaine d'études; il ne faut pas s'en étonner, étant donné que la plupart de ces diplômés sont plus âgés, plus susceptibles d'avoir déjà occupé un emploi avant leur inscription, et plus susceptibles aussi de continuer à occuper un emploi durant leurs études;
- ? on constate encore des différences selon les sexes en ce qui concerne aussi bien les domaines d'études que les types d'emplois ;
- ? il existe des différences statistiquement significatives entre les quatre provinces pour ce qui est du taux de chômage des diplômés de leurs universités : 19,8 % en Terre-Neuve; 15,8 % au Nouveau-Brunswick; 9,0 % à l'Île-du-Prince-Édouard; 9,9 % en Nouvelle-Écosse; et
- les diplômés des universités de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard étaient plus susceptibles que l'ensemble de la population d'occuper un emploi en juillet 1997, alors que ceux du Nouveau-Brunswick étaient moins susceptibles d'être employés que l'ensemble de la population de cette province; le taux d'emploi des diplômés de Terre-Neuve était le même que celui de l'ensemble de la population.

Le chapitre suivant examine la situation au travail des diplômés de 1996 en ce qui a trait aux gains qu'ils tirent d'un emploi.

Chapitre 7 Gains des diplômés de 1996

Les membres de la promotion de 1996 gagnaient en moyenne 562 \$ par semaine, soit environ 25 \$ par semaine de plus que ceux de l'année précédente, à des postes à temps plein. Dans l'ensemble, si les emplois à temps plein étaient calculés sur une base annuelle, les diplômés gagneraient en moyenne 32 708 \$ en 1997, tandis que les diplômées gagneraient en moyenne 26 884 \$.

Les salaires augmentent généralement en proportion du nombre d'années d'études et du diplôme reçu, ce qui semble indiquer qu'une formation universitaire est encore un bon investissement financier pour les perspectives de revenus qu'elle offre. À titre d'exemple, les diplômés du niveau de la maîtrise gagnaient en moyenne 326 \$ de plus par semaine que ceux du baccalauréat; toutefois, les meilleurs salaires hebdomadaires étaient gagnés par les diplômés des programmes de certificat des collèges communautaires (775,84 \$) et des programmes de technologie de l'information (733,36 \$).

Les femmes continuent à gagner moins que les hommes. Pour des emplois comparables à temps plein, le salaire moyen des femmes est environ 84% du salaire moyen des diplômés de sexe masculin.

En 1997, les diplômés qui occupaient un emploi à temps plein gagnaient en moyenne 562 \$ par semaine. Les salaires hebdomadaires moyens des emplois à temps plein se situaient entre 50 \$ et 3 501 \$. Les diplômés qui occupaient un emploi à temps partiel durant la semaine de référence gagnaient en moyenne un salaire hebdomadaire brut de 272 \$.

Le tableau 35 résume, par sexe, la structure salariale globale concernant les emplois durant la semaine de référence.

Tableau 35
Gains bruts hebdomadaires durant la semaine de référence
(Données pondérées)

Moyenne des salaires	Ensemble	Femmes	Hommes
Emplois à temps plein			
Moyenne	562,52 \$	520,58 \$	623,60 \$
Médiane	500,00 \$	450,00 \$	550,00 \$
Mode	500,00 \$	500,00 \$	500,00 \$
Emplois à temps partiel			
Moyenne	272,09\$	274,05 \$	265,45 \$
Médiane	200,00 \$	200,00 \$	225,00 \$
Mode	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$

Le tableau 36 présente les salaires indiqués pour les emplois à temps plein, par diplômes reçus.

Tableau 36
Gains bruts hebdomadaires (emplois à temps plein), par diplôme reçu
(Données pondérées)

Moyenne des salaires	Ensemble	Femmes	Hommes
Ensemble pour les diplômés	562,70 \$	520,58 \$	623,60 \$
Certificat	571,48 \$	506,65 \$	645,82 \$
Baccalauréat	508,91 \$	473,23 \$	564,66 \$
Premier grade professionnel	709,33 \$	666,69 \$	755,81 \$
Maîtrise	834,21 \$	809,21 \$	866,50 \$
Doctorat acquis	774,90 \$	693,66 \$	845,24 \$

Le tableau 37 présente les salaires hebdomadaires moyens des emplois à temps plein par rapport aux principaux domaines d'études des diplômés. Dans l'ensemble, les tendances des salaires obtenus par les diplômés des universités de l'Atlantique sont conformes aux tendances constatées au cours de l'étude pilote de 1996.

Baseline

Tableau 37
Salaires hebdomadaires des emplois à temps plein,
par principaux domaines d'études

Principaux domaines d'études	Salaire moyen des emplois à temps plein	Salaire moyen des emplois à temps plein (hommes)	Salaire moyen des emplois à temps plein (femmes)
Ensemble	562,70 \$	623,60 \$	520,57 \$
Arts et sciences - général	424,13 \$	496,78 \$	381,56 \$
Éducation	687,13 \$	741,41 \$	660,05 \$
Beaux-arts et arts appliqués	438,27 \$	461,37 \$	422,60 \$
Humanités	428,64 \$	461,37 \$	412,93 \$
Sciences humaines	454,19 \$	538,20 \$	417,06 \$
Commerce	590,01 \$	619,30 \$	561,83 \$
Sciences agricoles et biologiques	421,19 \$	489,37 \$	381,69 \$
Génie	672,50 \$	673,87 \$	668,33 \$
Santé	707,86 \$	713,19 \$	706,75 \$
Mathématiques et sciences physiques	511,15 \$	565,07 \$	425,11 \$
Technologie de l'information	733,36 \$	780,99 \$	624,88 \$
Cours de collège communautaire	775,84 \$	821,96 \$	556,08 \$

En règle générale, comme d'autres sondages de suivi de diplômés et comme le sondage des diplômés au pays effectué par Statistique Canada l'ont confirmé, plus le niveau d'éducation est élevé, plus les gains sont élevés. Il y a exception à ces tendances dans le cas des diplômés des programmes conduisant à un certificat, qui ont des salaires moyens plus élevés que tous les autres sous-groupes.

Les différences entre les salaires des hommes et des femmes semblent s'atténuer au niveau de la maîtrise et sont renversées au niveau du doctorat acquis.

Le tableau 38 fournit des renseignements sur les salaires hebdomadaires des emplois à temps plein selon les principaux groupes de la matrice des professions de la CNP. Ce tableau confirme les différences générales dans les salaires versés aux hommes et aux femmes. L'annexe technique fournit des renseignements sur la matrice des professions de la CNP. (Voir à l'annexe E une description des groupes de la CNP.)

TABEAU 38
MOYENNE DES SALAIRES HEBDOMADAIRES BRUTS DES EMPLOIS À TEMPS PLEIN
DANS LES PRINCIPAUX GROUPES PROFESSIONNELS, PAR SEXE (N=3033)

GROUPES PROFESSIONNELS SELON LA CNP												
NIVEAU DE COMPÉTENCE	1 Affaires, finance et administration	2 Sciences naturelles et appliquées	3 Santé	4 Sc. soc., éducation, adm. publique et religion	5 Arts, culture, sports et loisirs	6 Vente et services	7 Métiers, transports et machinerie	8 Secteur primaire	9 Transformation, fabrication et services d'utilité publique	Haute direction	Total des colonnes	Colonne %
										Groupe 00 n=6 (h) 1,541 \$ (f) 990 \$	6	.2%
										Groupes 01-09 n=179 (h) 829 \$ (f) 725 \$	179	5,9%
A	Groupe 11 n=111* (h) 648 \$ (f) 562 \$	Groupe 21 n=298 (h) 727 \$ (f) 674 \$	Groupe 31 n=237 (h) 845 \$ (f) 734 \$	Groupe 41 n=623 (h) 650 \$ (f) 614 \$	Groupe 51 n=90 (h) 510 \$ (f) 512 \$	Groupe 62 n=90 (h) 523 \$ (f) 394 \$	Groupe 72/73 n=33 (h) 564 \$ (f) 350 \$	Groupe 82 n=31 (h) 883 \$ (f) 479 \$	Groupe 92 n=9 (h) 802 \$ (f) 570 \$		1 359	44,8%
B	Groupe 12 n=101 (h) 582 \$ (f) 464 \$	Groupe 22 n=103 (h) 719 \$ (f) 490 \$	Groupe 32 n=33 (h) 429 \$ (f) 522 \$	Groupe 42 n=116 (h) 455 \$ (f) 423 \$	Groupe 52 n=76 (h) 434 \$ (f) 370 \$	Groupe 64 n=315 (h) 513 \$ (f) 299 \$	Groupe 74 n=26 (h) 456 \$ (f) 484 \$	Groupe 84 n=35 (h) 593 \$ (f) 457 \$	Groupe 94/95 n=11 (h) 697 \$ (f) 391 \$		592	19,5%
C	Groupe 14 n=307 (h) 461 \$ (f) 447 \$					Groupe 66 n=105 (h) 315 \$ (f) 252 \$	Groupe 76 n=23 (h) 489 \$ (f) 315 \$	Groupe 86 n=29 (h) 496 \$ (f) 384 \$			718	23,7%
D									Groupe 96 n=22 (h) 507 \$ (f) 384 \$		179	5,9%
Total des colonnes	519 17,1%	401 13,2%	294 9,7%	739 24,5%	166 5,5%	510 16,8%	82 2,7%	95 3,1%	42 1,4%	185 6%	3 033 100%	100%

*L'absence de réponses à la question sur les salaires explique les écarts entre les cases des tableaux 38 et 32.

Chapitre 8 Mobilité des diplômés

Une analyse des données montre clairement qu'environ 87 % des étudiants venant de la région de l'Atlantique y sont demeurés après leurs études collégiales ou universitaires. Malgré certains déplacements chez les diplômés à l'intérieur de la région Atlantique, il est vrai également que la majorité des diplômés qui détenaient un diplôme ou certificat ont choisi de rester dans leur province ou d'y revenir après l'obtention de leur diplôme.

De nombreux étudiants qui viennent au Canada atlantique pour des études y restent également. Trente-cinq pour cent (35 %) des étudiants qui viennent d'autres provinces pour étudier dans une université de l'Atlantique choisissent de rester ensuite dans la région. De plus, les étudiants étrangers, qui représentent jusqu'à 2 % de la promotion de 1996, sont trois fois plus susceptibles de rester au Canada que de retourner dans leur pays d'origine. Deux tiers de ce petit groupe de finissants est resté dans la région après l'obtention du diplôme.

Quant aux 12 % des Canadiens de la région Atlantique qui ont décidé de quitter la région, ce sont surtout (par groupe professionnel) des enseignants, des programmeurs d'ordinateur, des informaticiens et des infirmières et infirmiers immatriculés.

Le but du sondage était de renseigner la CESPMS sur la mobilité en général des diplômés après leurs études. Il s'agissait aussi de recueillir des renseignements qui permettraient de dresser un profil des non-résidents venus poursuivre des études dans une université de l'Atlantique, ainsi qu'un profil des diplômés qui ont décidé de déménager dans une autre région après la fin de leurs études.

Au cours du sondage, chaque diplômé a fourni des renseignements sur sa résidence au moment de son inscription et au moment du contact pour le sondage. Le tableau 39 résume les lieux de résidence des diplômés avant leur inscription.

Tableau 39
Lieu de résidence des diplômés avant leur inscription
(Données pondérées et non pondérées)

Résidence avant l'inscription	Ensemble (Données pondérées)	Lieu de l'université			
		T.-N.	Î.-P.-É.	N.-S.	N.-B.
Terre-Neuve	23,0%	94,1%	3,3%	5,7%	2,9%
Île-du-Prince-Édouard	4,5%	--	79,1%	2,7%	2,5%
Nouvelle-Écosse	36,3%	1,5%	6,0%	69,1%	8,1%
Nouveau-Brunswick	24,9%	0,4%	5,3%	7,1%	75,7%
Québec	1,7%	0,2%	2,0%	1,6%	2,9%
Ontario	5,4%	2,5%	1,7%	7,5%	4,7%
Manitoba	0,2%	0,1%	0,3%	0,3%	0,1%
Saskatchewan	0,1%	--	--	0,2%	0,1%
Alberta	0,8%	0,2%	0,3%	1,4%	0,4%
Colombie-Britannique	0,8%	0,1%	1,0%	1,1%	1,0%
Yukon/T.N.-O.	0,1%	--	--	0,2%	--
États-Unis	0,3%	--	--	0,6%	0,1%
Autres pays	1,9%	0,9%	1,0%	2,5%	1,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Le tableau 39 montre que les diplômés des universités de chacune des provinces étaient pour la plupart résidents des mêmes provinces avant leur inscription : 94 % des diplômés de Terre-Neuve étaient résidents de Terre-Neuve avant leur inscription; les chiffres sont comparables en ce qui concerne l'Île-du-Prince-Édouard (79 %), le Nouveau-Brunswick (69 %) et la Nouvelle-Écosse (76 %).

Le tableau 40 présente un profil du lieu de résidence des diplômés de 1996 par rapport à la province où ils ont terminé leurs études universitaires.

Tableau 40
Lieu de résidence des diplômés après l'obtention de leur diplôme
(Données pondérées et non pondérées)

Résidence après le diplôme	Ensemble (Données pondérées)	Lieu de l'université			
		T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
Terre-Neuve	19,4%	82,4%	2,3%	3,7%	1,7%
Île-du-Prince-Édouard	4,0%	--	74,5%	1,6%	2,6%
Nouvelle-Écosse	35,7%	2,4%	5,3%	68,1%	8,0%
Nouveau-Brunswick	22,8%	0,6%	4,3%	6,0%	70,5%
Québec	1,5%	0,2%	2,0%	1,3%	2,8%
Ontario	8,9%	7,1%	6,3%	10,6%	7,9%
Manitoba	0,4%	0,1%	0,3%	0,6%	0,4%
Saskatchewan	0,2%	0,1%	--	0,3%	0,1%
Alberta	2,4%	2,7%	1,7%	2,9%	1,3%
Colombie-Britannique	2,2%	1,4%	1,3%	2,3%	2,9%
Yukon/T.N.-O.	0,4%	0,7%	--	0,3%	0,4%
États-Unis	1,6%	1,5%	2,0%	1,9%	1,3%
Autres pays	0,5%	0,9%	--	0,4%	0,1%
Total *	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* Le total des colonnes peut donner plus de 100 % parce que les chiffres ont été arrondis.

D'après les renseignements du tableau 40, la majorité des diplômés qui *ont obtenu un diplôme* dans l'une des quatre provinces de l'Atlantique étaient plus susceptibles de rester dans cette région que de déménager ailleurs; toutefois, il existe des différences d'une province à l'autre. Les diplômés qui ont fait leurs études universitaires à Terre-Neuve étaient plus susceptibles de rester dans cette province. Il importe toutefois de remarquer que ces tendances sont différentes de celles des diplômés qui étaient résidents de ces provinces avant leur inscription, comme nous le verrons dans une autre section du présent chapitre.

Les sections suivantes présentent un profil de la mobilité des diplômés par rapport à leur lieu de résidence avant leur inscription.

Étudiants étrangers

Environ 2 % (n=111) des diplômés contactés dans le sondage résidaient à l'extérieur du Canada avant leur inscription. Une analyse des renseignements obtenus auprès d'étudiants étrangers permet de constater les points suivants :

- Huit pour cent (8 %) se sont inscrits à Memorial, 2 % à UPEI, 22 % à des universités du Nouveau-Brunswick et le reste (68 %) à des universités de la Nouvelle-Écosse.
- La majorité (79 %) des diplômés ont terminé leur programme par des études à temps plein.
- Cinquante-neuf pour cent (59 %) étaient des femmes et 41 % étaient des hommes.
- La majorité (71 %) avaient reçu un baccalauréat, 18 % une maîtrise, 1 % un premier grade professionnel, 7 % un doctorat acquis et 3 % étaient inscrits à l'un des programmes conduisant à un certificat.
- Quarante-neuf pour cent (49 %) d'entre eux avaient été étudiants au cours des 12 mois qui avaient précédé leur inscription et 38 % ont mentionné qu'au cours de cette période ils avaient surtout travaillé. Le pourcentage de ces diplômés qui avaient été employés au cours des 12 mois précédant leur inscription était plus élevé que le pourcentage moyen (24 %) mentionné par les diplômés qui résidaient au Canada avant leur inscription.

Quatre-vingt-onze pour cent (91 %) avaient occupé au moins un emploi depuis l'obtention de leur diplôme. Au cours de la semaine de référence, 66 % occupaient des emplois à temps plein, 7 % étaient employés à temps partiel, 2 % attendaient

le début d'un emploi, 11 % étaient retournés aux études, 5 % ne cherchaient pas un emploi et 9 % cherchaient activement un emploi.

- Les diplômés en question s'étaient inscrits dans une grande variété de domaines d'études. À titre d'exemple, 10 % étaient en biologie générale, 5 % en anglais et 5 % en comptabilité et sciences politiques. Les autres domaines d'études étaient suivis par un maximum de 5 % de ces diplômés.
- Quarante-neuf pour cent (49 %) des diplômés de l'extérieur du Canada ont dit qu'ils étaient personnellement responsables du financement de leurs études (soit une proportion beaucoup plus faible que la moyenne de 70 % pour l'ensemble de la population — voir le chapitre 5). Ils avaient utilisé notamment les méthodes suivantes pour le financement de leurs études universitaires : bourses d'études (50 %), aide financière par l'entremise d'organismes gouvernementaux ou d'employeurs (19 %), prêts aux étudiants (33 %) et prêts personnels (14 %). Un an après l'obtention de leur diplôme, les étudiants étrangers avaient encore une dette moyenne de 9 480 \$, soit beaucoup moins que la dette moyenne des diplômés qui résidaient au Canada avant leur inscription.
- ? Trente-neuf pour cent (39 %) des étudiants qui résidaient à l'extérieur du Canada avant leur inscription avaient travaillé durant l'été et l'année scolaire pendant qu'ils fréquentaient l'université; 11 % avaient travaillé durant l'année scolaire; 30 % avaient travaillé durant les mois d'été; et 20 % n'ont pas travaillé durant leurs études.
- Soixante-dix-huit pour cent (78 %) des diplômés qui vivaient à l'extérieur du Canada avant leur inscription sont demeurés au Canada après l'obtention de leur diplôme, soit dans les provinces suivantes : Terre-Neuve (5 %), l'Île-du-Prince-Édouard (1 %), Nouvelle-Écosse (38 %), Nouveau-Brunswick (7 %), Québec (3 %), Ontario (15 %), les Prairies (6 %), et Colombie-Britannique (3 %). Ceux qui ne sont

pas demeurés au Canada vivent actuellement aux États-Unis (9 %) ou dans un autre pays (13 %).

- ?
- Aucune tendance précise en matière d'emploi n'a pu être constatée en ce qui concerne les diplômés qui ont choisi de demeurer au Canada. Par exemple, 15 % étaient employés en enseignement à divers niveaux, 5 % dans des services financiers et 4 % dans des domaines informatiques. Les non-résidents qui ont choisi de demeurer au Canada ont gagné un salaire hebdomadaire moyen de 535 \$ par semaine pour un travail à temps plein.
- ?
- Parmi ceux qui ont choisi de demeurer au Canada après leur diplôme, 70 % avaient reçu un baccalauréat, 20 % une maîtrise, 6 % un doctorat, 1 % un premier grade professionnel et 4 % avaient complété un programme conduisant à un certificat.

Les points ci-dessus et autre analyse plus poussée des renseignements fournis permettent de formuler les observations suivantes :

- sauf pour ce qui a trait au financement de leurs études et de leur résidence avant leur inscription, il existe peu de différences entre les diplômés d'origine étrangère et ceux qui étaient résidents du Canada au moment de leur inscription; et
- les diplômés qui vivaient à l'extérieur du Canada avant leur inscription étaient plus susceptibles de demeurer au Canada après avoir obtenu leur diplôme que d'élire domicile à l'extérieur du Canada; environ 66 % d'entre eux ont choisi de demeurer dans l'une des Provinces maritimes.

Diplômés des provinces de l'Atlantique

Environ 89 % des diplômés de 1996 vivaient dans l'une des quatre provinces de l'Atlantique avant de s'inscrire à leur programme universitaire. Dans l'ensemble, 87 % des Canadiens de l'Atlantique sont demeurés dans la région après l'obtention de leur diplôme.

Le tableau 41 porte sur la mobilité des diplômés du Canada atlantique, entre leur résidence avant leur inscription et leur résidence après l'obtention de leur diplôme.

Tableau 41
Mobilité des résidents du Canada atlantique
(Données pondérées)

Résidence après le diplôme	Résidence avant l'inscription			
	T.-N. n=1 123	Î.-P.-É. n=340	N.-É. n=1 898	N.-B. n=1 233
Terre-Neuve	79,1%	0,6%	0,9%	0,5%
Île-du-Prince-Édouard	0,3%	75,9%	0,5%	1,3%
Nouvelle-Écosse	5,6%	9,4%	82,4%	5,7%
Nouveau-Brunswick	0,7%	3,2%	3,1%	81,0%
Québec	0,3%	1,2%	0,4%	1,0%
Ontario	6,8%	5,0%	6,4%	5,4%
Manitoba	0,3%	0,3%	0,3%	0,2%
Saskatchewan	0,1%	--	0,1%	0,2%
Alberta	2,8%	2,1%	2,2%	0,9%
Colombie-Britannique	1,6%	1,5%	2,0%	1,8%
Yukon/T.N.-O.	0,6%	--	0,1%	0,4%
États-Unis	1,4%	0,8%	1,5%	1,5%
Autres pays	0,4%	--	0,1%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Même si la majorité des diplômés sont demeurés dans la région, il est intéressant de noter le profil des professions des diplômés qui ont choisi de déménager dans une autre province.

Le tableau 42 présente un sommaire des cinq professions mentionnées le plus souvent par les résidents qui ont choisi de déménager dans une région autre que celle où ils vivaient avant leur inscription.

Tableau 42
Professions des résidents de l'Atlantique qui ont déménagé
dans une autre province

Île-du-Prince-Édouard		Nouvelle-Écosse	
82 résidents ont déménagé		333 résidents ont déménagé	
Professions durant la semaine de référence		Professions durant la semaine de référence	
Ventes au détail	(n=5)	Programmeurs d'ordinateurs	(n=15)
Agents de développement économique	(n=5)	Analystes de systèmes informatiques	(n=9)
Vérificateurs / comptables	(n=3)	Serveurs / Serveuses d'aliments et de boissons	(n=9)
Ingénieurs miniers	(n=3)	Infirmières / Infirmiers immatriculés	(n=8)
Vétérinaires	(n=3)	Instituteurs / Institutrices - niveau postsecondaire	(n=8)
Diplômes reçus en 1996		Diplômes reçus en 1996	
Certificat	4%	Certificat	6%
Baccalauréat	84%	Baccalauréat	74%
1 ^{er} grade professionnel	6%	1 ^{er} grade professionnel	9%
Maîtrise	5%	Maîtrise	10%
Doctorat acquis	1%	Doctorat acquis	1%
Nouveau-Brunswick		Terre-Neuve	
234 résidents ont déménagé		235 résidents ont déménagé	
Professions durant la semaine de référence		Professions durant la semaine de référence	
Infirmières / Infirmiers immatriculés	(n=10)	Instituteurs / Institutrices - niveau primaire	(n=9)
Instituteurs / Institutrices - niveau postsecondaire	(n=7)	Accounting and Related Clerks	(n=6)
Instituteurs / Institutrices - niveau primaire	(n=7)	Instituteurs / Institutrices - niveau postsecondaire	(n=6)
Vérificateurs / Vérificatrices et comptables	(n=6)	Community and Social Services	(n=6)
Vendeurs / Vendeuses, Vente au détail	(n=6)	Programmeurs d'ordinateurs	(n=6)
Diplômes reçus en 1996		Diplômes reçus en 1996	
Certificat	5%	Certificat	18%
Baccalauréat	80%	Baccalauréat	75%
1 ^{er} grade professionnel	5%	1 ^{er} grade professionnel	3%
Maîtrise	9%	Maîtrise	3%
Doctorat acquis	1%	Doctorat acquis	1%

Les renseignements contenus dans la présente section montrent clairement qu'au Canada atlantique environ 8 résidents sur 10 ont choisi de demeurer dans la région après avoir obtenu leur diplôme.

Autres diplômés canadiens

Environ 9 % des diplômés de la promotion de 1996 vivaient dans une province autre qu'au Canada atlantique avant leur inscription. Le tableau 43 présente un sommaire de ces diplômés selon leur résidence avant et après leur diplôme.

Tableau 43
Mobilité des résidents des autres provinces canadiennes

Résidence après le diplôme	Résidence avant l'inscription					
	Québec n=87	Ontario n=285	Prairies n=17	Alberta n=44	Colombie-Britannique n=46	Yukon/ T.N.-O. n=4
Terre-Neuve	1,1%	5,6%	5,8%	4,5%	2,2%	--
Île-du-Prince-Édouard	1,1%	1,8%	5,8%	6,8%	6,5%	--
Nouvelle-Écosse	16,1%	19,6%	23,5%	27,3%	17,4%	50,0%
Nouveau-Brunswick	14,9%	6,3%	5,8%	4,5%	13,0%	--
Québec	44,8%	1,4%	5,8%	6,8%	2,2%	--
Ontario	14,9%	55,5%	5,8%	4,5%	8,7%	--
Prairies	1,1%	5,1%	41,2%	38,7%	--	--
Alberta	--	3,5%	5,8%	36,4%	4,3%	25,0%
Colombie-Britannique	1,1%	1,8%	5,8%	4,5%	45,7%	--
Yukon/T.N.-O.	2,3%	0,7%	--	--	--	25,0%
États-Unis	2,3%	2,5%	--	2,3%	--	--
Autres pays	--	0,4%	--	--	--	--
Total*	99,7%	100,7%	99,5%	99,9%	100,0%	100,0%

* Les chiffres arrondis expliquent les écarts.

Une analyse des renseignements obtenus montre qu'environ 35 % des Canadiens des autres provinces qui se sont inscrits dans une université de la région Atlantique ont décidé de demeurer dans la région après avoir obtenu leur diplôme.

Tendances en général

Les lignes suivantes résument la mobilité en général des diplômés :

- ? Parmi les 2 % de la promotion de 1996 qui vivaient aux États-Unis ou dans un autre pays avant leur inscription, 78 % ont choisi de demeurer au Canada après avoir obtenu leur diplôme, dont 52 % au Canada atlantique;
- ? Parmi les 9 % des diplômés de 1996 qui résidaient au Canada ailleurs que dans les provinces de l'Atlantique avant leur inscription, 35 % ont choisi de demeurer au Canada atlantique après avoir obtenu leur diplôme; et
- ? Parmi les 89 % des diplômés qui étaient résidents du Canada atlantique avant leur inscription, 87 % ont choisi de demeurer au Canada atlantique après avoir obtenu leur diplôme;
- Six pour cent (6 %) ont déménagé en Ontario; 5 % ont déménagé dans une autre province; et 2 % ont déménagé aux États-Unis ou dans un autre pays.

Chapitre 9 Études après le diplôme

Après l'obtention de leur diplôme, environ 37 % des membres de la promotion de 1996 sont retournés aux études suivre un programme ou des cours crédités. Il s'agit d'une augmentation de 2 % des diplômés retournant aux études par rapport à ceux de la promotion de 1995 (35 %).

Les pourcentages des diplômés qui sont retournés aux études après l'obtention de leur diplôme variaient comme suit entre les quatre provinces : 40 % de ceux de Terre-Neuve, 41 % de ceux de l'Île-du-Prince-Édouard, 35 % de ceux des universités de la Nouvelle-Écosse et 37 % de ceux des universités du Nouveau-Brunswick.

Dans l'ensemble :

- ? 40 % des diplômés qui ont obtenu un certificat en 1996 sont retournés aux études, le plus souvent pour des études de baccalauréat;
- ? 41 % des diplômés qui ont obtenu un baccalauréat en 1996 sont retournés aux études depuis l'obtention de leur diplôme, dont 35 % pour obtenir un deuxième baccalauréat, 17 % dans un programme de certificat et 24 % dans un programme conduisant à une maîtrise;
- ? 17 % des diplômés qui ont reçu un premier grade professionnel sont retournés aux études après l'obtention de leur diplôme, dont 25 % pour l'obtention d'un certificat, 17 % dans un programme de maîtrise et 43 % pour obtenir un autre grade professionnel, comme une spécialisation médicale;

- ? 15 % des diplômés qui ont obtenu une maîtrise en 1996 sont retournés aux études après l'obtention de leur diplôme; 28 % de ces derniers sont retournés pour obtenir un doctorat acquis, alors que les autres se sont inscrits à divers programmes; et

- ? 6 % des diplômés qui ont obtenu un doctorat acquis sont retournés aux études, dans tous les cas en vue d'obtenir un grade professionnel.

En moyenne, les diplômés qui sont retournés aux études étaient plus jeunes (26 ans) que les autres (29 ans). Aucune autre différence significative n'a été constatée entre ceux qui sont retournés aux études et les autres.

Parmi les diplômés qui ont terminé le programme auquel ils s'étaient inscrits en retournant aux études (24 %) :

- ? 36 % avaient terminé des études de baccalauréat;
- ? 29 % avaient obtenu un certificat après leur baccalauréat;
- ? 13 % avaient obtenu un autre type de certificat;
- ? 14 % avaient terminé un programme d'études dans un collège communautaire;
- ? 7 % avaient terminé un programme de maîtrise; et
- ? 1 % avait terminé un programme menant à un grade professionnel ou un autre cours.

Les diplômés qui étaient retournés suivre un programme d'études y avaient consacré en moyenne 8,3 mois depuis l'obtention de leur diplôme.

Les cinq programmes complétés qui ont été mentionnés le plus souvent sont comme suit : programmation par ordinateur (13 %), affaires en général (9 %), éducation en général (7 %), français (7 %) et éducation élémentaire (5 %).

En plus des diplômés qui étaient retournés aux études suivre des programmes ou cours sanctionnés par un crédit, environ 23 % s'étaient inscrits à d'autres cours depuis l'obtention de leur diplôme.

Environ 3 % des diplômés avaient terminé un cours de formation à distance depuis leur diplôme. Le recours à la formation à distance était le même dans les trois provinces.